



COMMUNE DE DARDAGNY

**COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF
ET FINANCIER
DE L'EXERCICE 2021**



TABLE DES MATIERES

Pages	
	Administration
2	Loi sur l'administration des communes
3	Avant-propos
4 - 5	Autorités
6	Conseil municipal
7	Personnel communal / Population
8	Chômage / Promotions citoyennes / Etat civil
9 - 10	Naturalisations / Ecoles
11 - 12	Groupement intercommunal en faveur de la Jeunesse Dardagny-Russin
13 - 14	Sociétés locales / Culture
15	Sports / Service social
16	Fondation intercommunale " Résidence Mandement "
17 - 18	Bâtiments - Immeubles communaux
19	Emplacements communaux
20	Routes / Canalisations / Voirie
21 - 22	Service du feu
23	Protection civile / Police
24	Poste / Paroisses / Armée / Transports publics
25 - 28	Divers
	Finances
29	Résultat 2021 / Détail des revenus
30	Détail des charges / Evolution résultats
31	Taxe professionnelle communale / centimes additionnels s/ PP et PM
32	Fonds intercommunal / Fonds péréquation financière / Indice de capacité financière
33	Part privilégiée / Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)
34	Tableau des emprunts (dette communale) / Patrimoine financier
	Comptes annuels 2021 et annexes aux comptes
35	Message du Conseil exécutif
36	Bilan 2021
37	Compte de résultat 2021 échelonné
38 - 42	Compte de résultat 2021 fonctionnel
43	Investissements 2021
44	Tableau des flux de trésorerie
45	Règles régissant la présentation des comptes
46 - 47	Principes relatifs à la présentation des comptes
48	Etat du capital propre
49 - 50	Tableau des provisions
51 - 52	Tableau des participations
53	Tableau des garanties et des engagements conditionnels
54 - 55	Tableau des amortissements économiques 2021
56	Explication sur les crédits d'engagement ouverts de plus de 5 ans
57 - 58	Indications supplémentaires
59 - 60	Indications supplémentaires Covid-19
61 - 63	Edition des indicateurs financiers
64	Crédits supplémentaires

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité des prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2021.

Anne Zoller

Maire

Rapport administratif de l'exercice financier des comptes 2021

Madame la Présidente du Conseil municipal, Mesdames les adjointes, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, chères Dardagniennes, chers Dardagniens,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport administratif et financier pour l'exercice 2021.

Par rapport aux finances, les comptes de la commune présentent un excédent de revenus de Fr. 1'619'909,32.

Une partie de cet excédent provient de l'augmentation des entrées fiscales, tant au niveau des personnes physiques (+ Fr. 318'950,- par rapport au budget 2021) que pour les personnes morales (+ Fr. 268'000,- par rapport au budget 2021).

Nous avons également constaté une forte hausse de la participation de fonds de péréquation financière pour un montant de Fr. 542'250,- supplémentaire par rapport aux comptes 2020.

M. Joël Palfi consolide l'équipe de l'administration communale depuis juin 2021 en tant que comptable à 60% cela permet de libérer du temps à notre secrétaire communal Roger Wyss mais également à notre secrétaire d'accueil Mme Sonia Monteiro qui en avait bien besoin.

Malgré la poursuite de la pandémie en 2021, les actions menées au début de la première vague de COVID ont continué notamment avec le plan alimentaire à La Plaine. De nombreuses manifestations culturelles ainsi que quelques belles expositions ont été organisées. Nous avons également eu la joie de participer à la fête du 1^e août en échappant de peu à l'averse. Presse et tartine à Bois Gentil accueille un jeudi par mois nos séniors pour un moment de partage. Malheureusement nous avons dû stopper les permanences de Pro Senectute dû à un manque de fréquentation.

Les travaux d'étanchéité du toit du hangar communautaire (CHAD) ont commencé cette année, la première phase de rénovation de la salle polyvalente a débuté par le remplacement de tous les Velux et des stores et le bureau A-architectes a été sélectionné pour la rénovation de l'Auberge de Dardagny.

Les infrastructures du stade du Moulin ainsi que le réaménagement du carrefour au café de la Poste et la rampe piétonne d'accès à la gare CFF sont terminés. Une fontaine permettant la purge de la conduite du CHAD a été installée à la place des Ormeaux au chemin du Brassus et quelques bancs supplémentaires jalonnent les promenades de notre commune.

Dans le cadre du bilan carbone, nous sommes commune pilote, SIG et APEC nous accompagnent pour mettre en œuvre les différentes mesures d'économie d'énergie notamment par le biais de leur programmes « Eco21 ». Des lampadaires solaires ont déjà été installés au parking de la salle polyvalente.

Pour une année ralentie à la suite de la pandémie, nous sommes fières des actions mises en place pour notre commune et nos citoyens tout en conservant une bonne maîtrise de nos finances.

Je profite de cet espace pour remercier mes collègues adjointes, Mesdames Laure Bovy et Emilienne Hutin Zumbach pour leur travail et leurs conseils avisés. Merci également à l'ensemble des collaborateurs de notre administration ainsi qu'au Conseil municipal pour leur confiance et leurs travaux.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne lecture.

Anne Zoller, Maire

AUTORITES (au 31.12.2021)

Depuis 2015, la population de la commune de Dardagny ayant dépassé les 1'500 habitants, le nombre de membres du Conseil municipal est passé de 13 à 15 conseillers.

Maire	Anne Zoller
Adjointes	Laure Bovy Emilienne Hutin Zumbach
Conseillers municipaux	Jean-Jacques Bodenmann André Girardin (dès le 24 juin 2021) Julien Guyot Christine Hutin Tracy Monney Sahar Nseir (dès le 1 ^{er} février 2021) Kevin Polte Mathurin Ramu Gautier Rausis Gabriella Robert Emilia Schlipf Stéphane Todesco Johannes Potter van Loon (jusqu'au 5 novembre 2021) Laure Vanoncini Pierre Vuissoz

Démission

- 30.11.2020 Raphaël Genecand, remplacé par Sahar Nseir le 1^{er} février 2021
12.05.2021 Marie-Pierre Jaquier, remplacée par André Girardin le 24 juin 2021
05.11.2021 Johannes Potter van Loon, remplacé par Gaëlle Rothlisberger Couillaud le 9 février 2022

Formation des commissions

A la suite des différents remaniements au sein du Conseil municipal, la formation de certaines commissions a été modifiée par résolution en date du 12 octobre 2021.

Finances	<u>Dicastère de Anne ZOLLER (maire)</u> BODENMANN Jean-Jacques GIRARDIN André (nouveau) GUYOT Julien (président) MONNEY Tracy POLTE Kevin RAUSIS Gautier VAN LOON Johannes Potter (nouveau)
Emplacement - urbanisme	<u>Dicastère de Anne ZOLLER (maire)</u> GUYOT Julien MONNEY Tracy POLTE Kevin (président) RAMU Mathurin ROBERT Gabriella VUISSOZ Pierre VAN LOON Johannes Potter (nouveau)
Communication	<u>Dicastère de Laure BOVY (adjointe)</u> BODENMANN Jean-Jacques GIRARDIN André (nouveau) HUTIN Christine (présidente) NSEIR Sahar (nouveau) RAUSIS Gautier ROBERT Gabriella VANONCINI Laure

Manifestations, accueil, culture et social	<u>Dicastère de Laure BOVY (adjointe)</u> GUYOT Julien HUTIN Christine MONNEY Tracy (présidente) (nouveau) SCHLIPF Emilia VAN LOON Johannes Potter (nouveau) VANONCINI Laure VUISSOZ Pierre
Développement durable	<u>Dicastère de Laure BOVY (adjointe)</u> GUYOT Julien NSEIR Sahar (nouveau) POLTE Kevin RAMU Mathurin RAUSIS Gautier VAN LOON Johannes Potter (nouveau) VANONCINI Laure (présidente)
Entretien, sport	<u>Dicastère d'Emilienne HUTIN ZUMBACH (adjointe) (nouveau)</u> BODENMANN Jean-Jacques GIRARDIN André (nouveau) POLTE Kevin RAMU Mathurin SCHLIPF Emilia TODESCO Stéphane VUISSOZ Pierre (président)
Sécurité	<u>Dicastère d'Emilienne HUTIN ZUMBACH (adjointe) (nouveau)</u> BODENMANN Jean-Jacques MONNEY Tracy NSEIR Sahar (nouveau) ROBERT Gabriella SCHLIPF Emilia TODESCO Stéphane (président) VUISSOZ Pierre
Enfance	<u>Dicastère d'Emilienne HUTIN ZUMBACH (adjointe) (nouveau)</u> GIRARDIN André (nouveau) HUTIN Christine NSEIR Sahar (nouveau) RAMU Mathurin RAUSIS Gautier (président) SCHLIPF Emilia TODESCO Stéphane
Officiers de l'état civil suppléants :	Emilienne HUTIN ZUMBACH (en remplacement de Christian DARQUE)
Groupement en faveur de la Jeunesse de Dardagny et Russin :	Emilienne HUTIN ZUMBACH (en remplacement de Christian DARQUE), Johannes Potter VAN LOON (en remplacement de Raphaël GENECAND)

CONSEIL MUNICIPAL

	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Nombre de séances du Conseil municipal	9	9	7	9
Nombre de séances des commissions	29	26	31	54

Le Conseil municipal a été présidé du mois de janvier au mois de mai par Tracy MONNEY, puis du mois de juin au mois de décembre par Gautier RAUSIS.

Délibérations et résolutions

<u>Dates</u>	<u>Délibérations</u>
10 février	<ul style="list-style-type: none"> • D2021-01 : Prestation de serment de Sahar Nseir
16 mars	<ul style="list-style-type: none"> • D2021-02 : Modification du statut du personnel de la commune de Dardagny
12 mai	<ul style="list-style-type: none"> • D2021-03 : Approbation des comptes annuels 2020 de la commune de Dardagny • D2021-04 : Approbation des comptes annuels 2020 de la fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées • D2021-05 ; Approbation des comptes annuels 2020 du groupement intercommunal des communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres • D2021-06 : Approbation des comptes annuels 2020 du groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin • D2021-07 : Adoption d'un règlement pour l'espace loisir de La Plaine (parcelle 1379)
2 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • D2021-08 : Ouverture d'un crédit pour le projet de réparation du toit du hangar communautaire du CHAD • D2021-09 : Adoption d'un règlement pour les subventions sport (délibération annulée)
9 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • D2021-10 : Budget de fonctionnement 2022 • D2021-11 : Montant minimum de la taxe professionnelle 2022 • D2021-12 : Indemnité des Conseillers municipaux 2022 • D2021-13 : Délibération relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises • D2021-14 ; Mutation parcellaire entre la commune de Dardagny et M. Frank Marti (délibération annulée) • D2021-15 : Approbation d'un crédit d'engagement complémentaire pour la reconstruction des collecteurs d'eaux pluviales sur la route de La Plaine
14 décembre	<ul style="list-style-type: none"> • D2021-16 : Adoption d'un règlement pour les subventions sport • D2021-17 : Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 pour un amortissement complémentaire concernant les travaux d'assainissement du village de Dardagny

<u>Dates</u>	<u>Résolutions</u>
10 mai	<ul style="list-style-type: none"> • R2022-01 : Opposition à la décision de l'ACG relative à l'octroi par le fonds intercommunal à la Ville de Genève d'une participation des communes au financement de l'accueil des personnes sans abri en 2022
13 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • R2022-02 : Opposition à la décision de l'ACG relative à la subvention par le fonds intercommunal à la Ville de Genève pour les charges de fonctionnement du Grand Théâtre.

PERSONNEL COMMUNAL (au 31.12.2021)

Administration

Secrétaire communal	Roger Wyss (100%)
Comptabilité – Finances	Joël Palfi (à partir 1.06.2021 - 60%)
Secrétariat – Accueil	Sonia Monteiro (70%)
Archivage	Antoinette Sermondade
Garde-parking – Garde-faune	Pierre Vuissoz
Procès-verbaliste du Conseil municipal	Gérard-Philippe Riedi

Voirie

Cantonnier	Didier Ramu (95%)
Cantonnier	Simon Chipier (100 %)

Conciergerie

Château	Sally Vergari (45%)
Salle polyvalente	Catherine Bornet (80% - y.c. cuisines scolaires)
Ecole de La Plaine	Ramize Rexhepi (45%)
Vestiaires du stade	Ramize Rexhepi (20%)

Cuisines scolaires

Aide cuisine scolaires	Carmelina Barradas Riccio (15%)
Aide cuisine scolaires	Maria Da Gloria Meireles Andrade (6,5%)

Local des Jeunes

Animatrice	Maeva Desbaillet
Animateur	Fiorenzo Frongillo

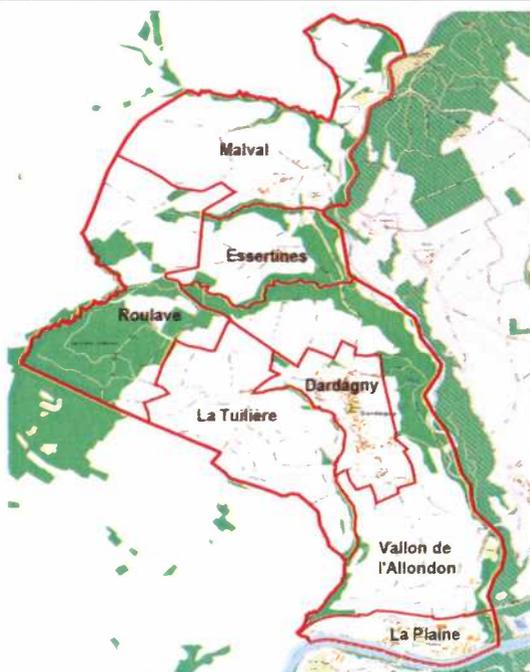
Personnel temporaire

Job d'été

Durant l'année 2021, 7 filles et 3 garçons ont été engagés à titre temporaire pour une durée d'une semaine.

POPULATION

	1950	1980	1990	2000	2010	2021	Var. 2021/2010
Suisses	586	555	862	984	1'075	1'328	+ 253 (+ 23,5%)
Etrangers	100	163	211	312	397	543	+ 146 (+ 36.8%)
Total	686	718	1'073	1'296	1'472	1'871	+ 399 (+ 27.1%)
dont femmes	--	--	--	639	745	984	+ 239 (+ 32.1%)
hommes	--	--	--	657	727	887	+ 160 (+ 22,0%)



Nombre d'habitants par localité

	2010	2021
La Plaine	731	1120
Vallon Allondon	50	43
Dardagny	602	628
La Tuilière	8	4
Essertines	50	45
Roulave	-	-
Malval	31	31
Total	1'472	1'871

Répartition par groupes d'âge

	1995		2010		2021	
	Nombre habitants	%	Nombre habitants	%	Nombre habitants	%
0 – 19 ans	394	31.1	421	28.6	411	22.0
20 – 64 ans	793	62.7	915	62.2	1138	60.8
65 et plus	78	6.2	136	9.3	322	17.2

Doyenne de la commune : Mme Léontine Brand, née en 1922

Doyen de la commune : M. Wacklaw Piaszczyński, né en 1927

CHOMAGE

Les statistiques concernant le chômage de la commune de Dardagny ont été intégrées avec celles des communes de Satigny et de Russin pour ne former qu'une seule entité « Mandement ».

Chiffres pour le Mandement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Demandeurs d'emploi ⁽¹⁾	131	140	146	137	129	129	147	143
Chômeurs ⁽²⁾	107	109	115	105	88	85	101	93

⁽¹⁾ Toutes les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement et qui cherchent un emploi

⁽²⁾ Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

PROMOTIONS CITOYENNES

Les Promotions citoyennes marquent l'entrée dans la vie civique de l'ensemble des jeunes de notre canton qui ont fêté leurs 18 ans en 2021. Une cérémonie organisée par la ville de Genève a eu lieu le 4 octobre 2021 au Victoria Hall. 19 jeunes sont concernés par ces promotions citoyennes et ont été invités par la mairie pour participer à un apéritif dinatoire en date du jeudi 2 septembre 2021.

ETAT CIVIL

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le regroupement de l'état-civil du Mandement (Satigny – Russin – Dardagny) a fusionné avec celui de la commune de Meyrin. A partir du 1^{er} janvier 2019, la commune de Vernier s'est également jointe au regroupement qui se nomme dorénavant « arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier » et dont le siège reste à Meyrin. Coût pour l'année 2021 : Fr. 26'328.25.

Faits d'état civil	2017	2018	2019	2020	2021
Célébrations de mariages	32	46	31	26	10
Actes d'état civil établis	100	163	176	165	113
Attestation OCP (établies par la mairie)	46	41	25	21	26
Cartes d'identité (établies par la mairie)	92	75	67	58	77

NATURALISATIONS

Au cours de l'année, la commune a préavisé favorablement 9 demandes de naturalisation.

ECOLES

La rentrée 2011 a marqué le début de l'introduction de changements en lien avec l'harmonisation de la scolarité obligatoire au niveau suisse (HarmoS).

La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet et les écoles enfantines et primaires sont désormais regroupées et numérotées de 1P à 8P.

Effectifs des classes en 2021-2022 (regroupement scolaire avec Russin depuis 1973)

Ecole de Russin

1P	Mme Guerreiro / Mme Schulz	21	42 élèves
2P - 3P	Mme Grenu Gosteli / Mme Guerreiro	21	

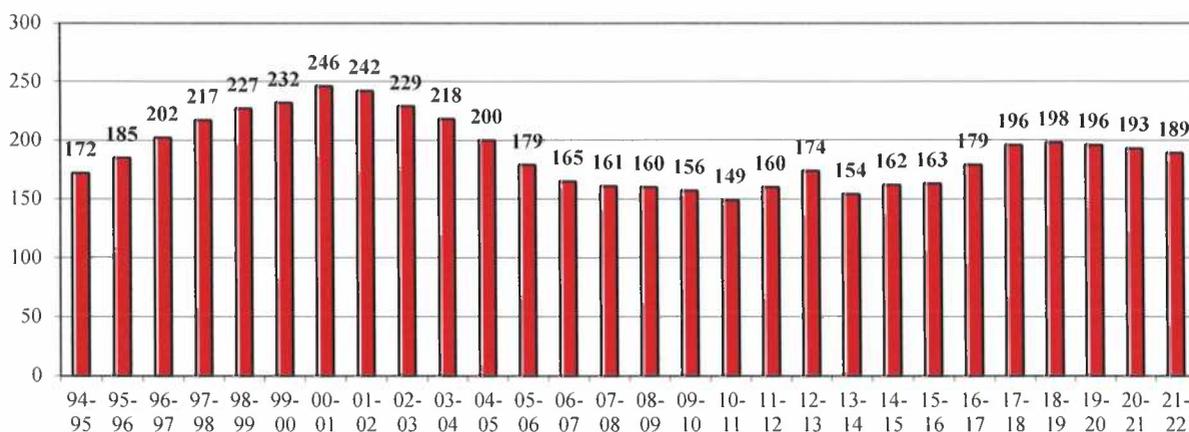
Ecole de La Plaine

3P - 4P	Mme Perez Basarab	20	63 élèves
4P	Mme Thonney	21	
5P	Mme Lariche	22	

Ecole de Dardagny

5P - 6P	Mme Frauchiger	21	84 élèves
6P - 7P	M. Thorimbert	21	
7P - 8P	Mme Lutz	21	
7P - 8P	Mme Waelti et Mme Praz	21	
Total élèves des 3 écoles		189	

Nombre d'élèves du regroupement Dardagny / Russin



Directeur d'établissement

Mme Sabine Parachini, nouvelle directrice des écoles de Dardagny, La Plaine, Russin et Satigny, a remplacé M. Stéphane Zbinden en date du 1^{er} août 2021.

Association des parents d'élèves (APE)

Son comité est formé de Caroline Poulin, présidente, Silvine Beucler, vice-présidente, Murielle Sermet, secrétaire, et François L'Huillier, trésorier ainsi que Ruth Burgos, Yuka Mizuno, Louise Cook, Mélissa Pouzet et Karine Jean Carter, membres.

Nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration de cette association pour l'organisation de la fête des écoles, la fête de l'Escalade et la mise sur pied d'une bourse d'échange d'habits, matériel de sport, livres, jouets, etc. pour les enfants.

Cycles d'Orientation

La commune a octroyé 50 subventions sur les abonnements CFF/TPG (Fr. 300,- par élève fréquentant le cycle d'orientation de la commune).

Bus pour le regroupement scolaire Dardagny-Russin

Depuis la rentrée 2012-2013, les TPG ont exigé que chaque enfant soit muni d'un abonnement. Ces derniers sont pris en charge par la commune. Coût pour 2021 : Fr. 50'095,-. La subvention du DIP s'élève à Fr. 29'305,-.

Transport pour les cours de piscine

Les communes de Dardagny et Russin financent à nouveau conjointement le déplacement des élèves en bus jusqu'à Satigny pour des cours de natation. Coût pour Dardagny en 2021 : Fr. 6'605,-.

Activités parascolaires (GIAP)

Depuis septembre 2016, le parascolaire a quitté l'ancien pavillon des travaux manuels de l'école de La Plaine pour emménager à la salle polyvalente de Dardagny.

Les enfants sont accueillis de 15h50 à 17h50 sous la responsabilité de Ludivine Biffiger, Anne-Christine Durup-Vez, Aline Rouaux, Dominique Steiner, Nadège Vivet Malaquin et Nicolas Vaucher, animateurs du GIAP.

La cotisation annuelle 2021 du GIAP pour la commune de Dardagny s'élève à Fr. 258'020,-.

Restaurant scolaire

L'association du restaurant scolaire de Dardagny a vu le jour à la rentrée 2008-2009 et a été présidée par Anne Gros jusqu'en juin 2017. De septembre 2017 à décembre 2020, la gestion des cuisines scolaires a été transférée au groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin, avant de revenir dans les comptes de la commune dès le début de cette année.

Les communes de Dardagny et Russin participent à la mise à disposition des locaux, au paiement des abonnements TPG pour les animatrices du GIAP et de la prise en charge des salaires de Cathy Bornet, Carmelina Barradas Riccio et Maria Da Gloria Meireles Andrade, chargées de la mise en place, de régénérer les menus, de la vaisselle et du rangement de la salle. Ces frais sont partagés entre les deux communes au prorata de leur nombre d'habitants.

Depuis la rentrée 2020, la commune de Russin accueille également les restaurants scolaires pour les enfants allant à l'école sur leur territoire, dans des locaux rénovés au sein de l'école. Ceci permet aux enfants de ne pas passer trop de temps dans le bus lors de la pause de midi et d'améliorer la prise en charge des enfants.

Des bénévoles se relaient également journalièrement pour aider au service.

En 2021, les cuisines scolaires ont servi 11'512 repas aux 146 enfants inscrits.

Prix du Mandement

En 2021, les communes du Mandement ont pu décerner six « prix du Mandement ». Ce prix, d'une valeur de Fr. 200,-, récompense un élève de chaque classe terminale des établissements scolaires de l'enseignement post-obligatoire. Pour recevoir ce prix, l'élève doit avoir obtenu la meilleure moyenne annuelle de la classe, pour autant qu'elle soit équivalente ou supérieure à 5,0. Toutes nos félicitations à Juliette Arduini et Aline Jenny, toutes deux lauréates pour la commune de Dardagny.

Local des jeunes - The Lok'al

Ouvert depuis le 4 mai 2010 dans l'ancien pavillon scolaire en bois à la route de La Plaine 79, deux animateurs reçoivent nos jeunes de 12 à 16 ans les vendredis de 19h.00 à 21h.45 et un samedi sur deux de 19h.00 à 21h.45 pendant les périodes scolaires. La commune a pris intégralement en charge le salaire de l'équipe d'animateurs qui est composée de Maeva Desbaillet et de Fiorenzo Frongillo jusqu'à fin juin 2021.

A partir de la rentrée de septembre 2021, et suite à l'adhésion de la commune à la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), c'est dorénavant cette dernière qui gère ce local, y compris la gestion des animateurs. Coût 2021 = Fr. 9'161,-

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL JEUNESSE DARDAGNY-RUSSIN

Afin de pouvoir structurer et organiser de manière contractuelle et durable la gestion de la crèche intercommunale, les communes de Russin et Dardagny ont décidé, en octobre 2015, la création d'un groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des deux communes (GIJDARU). Depuis la rentrée 2017-2018, ce groupement gère la crèche mais également le parascolaire (gestion des cuisines scolaires). A partir de l'année 2021, la gestion des cuisines scolaires et du parascolaire est entièrement reprise par les communes.

Crèche l'Ô Vive

L'ouverture de la crèche l'Ô Vive a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2017. Elle est gérée par le GIJDARU. La crèche accueille des enfants de 4 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Chaque commune membre a réservé un nombre de places au sein de la crèche (15 places pour Dardagny et 5 places pour Russin).

Composition du bureau du groupement au 31.12.2021

Présidente : Emilienne Hutin Zumbach, adjointe Dardagny

Vice-présidente : Suzanne Serafini, adjointe Russin

Secrétaire : Barbara Marquis, citoyenne de la commune de Russin

Membres du groupement au 31.12.2021

Dardagny	Gautier Rausis, conseiller municipal Johannes Potter van Loon, conseiller municipal Isabelle Guyot, citoyenne Isoline Arduini, citoyenne
Russin	Sylvie Desbaillet, conseillère municipale Guy Julini, conseiller municipal Barbara Marquis, citoyenne Martin Klossner, citoyen

Personnel du groupement au 31.12.2021

Direction	Natacha Berger (60%)
Educatrices	Natacha Berger (20%) Nathalie Abbé (60%) Lamia Dersi el Ouakyly (50%) Aurélie Frouin (60%) et à (80) % dès le 1 ^{er} septembre 2021 Mélanie Gandolfi (60%) Laure Moget (80%) jusqu'au 31 juillet 2021 Célia Marzano (60) engagée le 1 ^{er} décembre 2021
ASE	Elena Dell'Anna (70%) Aurélie Duperrier (60%)
Auxiliaire	Estella Rodriguez (90%)
Aides	Milena Casilli (80%) jusqu'en 2021 Giulia Ramos (80%) jusqu'en décembre 2021
Apprentie ASE	Cristiana Teixeira (100%) 2 ^{ème} année

A noter que notre apprentie Cristiana Teixeira a réussi sa première année et réalise ainsi dès la rentrée 2021 sa deuxième année au sein de notre crèche.

La crèche répond ainsi aux normes concernant la dotation de personnel demandé par le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour), soit 330% d'éducatrices et 220% d'ASE et auxiliaires.

Occupation par commune

Age	2019		2020		2021	
	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin
4 mois à 1 an	4	3	4	3	4	2
1 an à 2 ans	5	1	6	1	8	4
2 ans à 4 ans	16	4	14	4	13	1
Nb d'enfants	25	8	24	8	26	7

Occupation par jour

Nb d'enfants	2019		2020		2021	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	20	20	20	20	19	19
Mardi	20	20	20	20	19	19
Mercredi	20	17	19	19	17	17
Jeudi	20	20	20	20	18	18
Vendredi	20	17	20	19	19	19
Taux moyen	100%	94%	100%	98%	92%	92%

Le taux de fréquentation pour la période 2021-2022 est d'environ 92 %. Les places non remplies sont chez les 3-4 ans où il y a moins de demandes.

Le coût d'une place à la crèche de l'Ô Vive est de Fr. 45'798.-, dont Fr. 36'794.- sont subventionnés par les communes.

- Les pensions des parents de Fr. 330'613.55 couvrent le 33,3% des charges
- La part des communes, soit Fr. 661'967.- couvrent le 66.7% restant.

Il est à relever que les communes de Dardagny et Russin reçoivent une participation de Fr. 10'000,- par place de crèche par le fonds de la nouvelle péréquation.

Comptes 2021 du groupement jeunesse Russin - Dardagny

		Fr.	Fr.
Revenus	Taxes d'inscription et écolages crèche		331'459,00
	Subvention de Dardagny		551'903,00
	Subvention de Russin		183'968,00
Charges	Salaires administratifs et d'exploitation	815'077,00	
	Charges animation et matériel	37'930,00	
	Autres charges d'exploitation	80'758,00	
	Loyer	57'710,00	
	Charges financières et extraordinaires	173,00	
	Total revenus		1'067'329,00
	Total charges	991'648,00	
	Résultat	75'681,00	

Au vu de l'excédent de recettes sur l'exercice 2021, le groupement va rétrocéder en 2022 un montant de Fr. 73'904,- (l'excédent 2021 de Fr. 75'681,- moins la perte enregistrée en 2020 de Fr. 1'777,-), soit un montant de Fr. 55'428,- pour la commune de Dardagny.

SOCIETES LOCALES

La vie associative de notre commune est toujours animée par de nombreuses sociétés et associations tant culturelles que sportives. Nous vous communiquons le nom des responsables :

Sociétés sportives

Président ou responsable

de Dardagny	FC Donzelle – Football Goshinjutsu-Kwai Dardagny Amicale de pétanque Dardagny Fitness Dardagny Club sportif du Crozat Badminton Club Loisir Tennis Club de Dardagny	Pierre-Yves Zumbach Alexandre Hayoz Roger Wyss Sandra Darbellay Anne Zoller Yvan Thierrin Frédéric Schneuwly
du Mandement	SFG Mandement - Gym Tennis de table Mandement	Aurélien Porchet Juan Cervera

Sociétés culturelles / diverses

Président ou responsable

de Dardagny	Big Band Dardagny-Russin Groupe des dames paysannes et femmes rurales de Dardagny Comptes à Rebours Amicale des sapeurs-pompiers Acro Model Club Genève Groupe des aînés « L'Allons-Donc » Association parents d'élèves APE Jeunesse mixte Dardagny-Russin Les Locos Marché de Noël	Philippe Ding Florence Dalle Silvine Beucler Damien Ramu Christian Maechler Lina Wüst Caroline Poulin Jérôme de Rham Gaëlle Röthlisberger Claudia Guidi
-------------	--	--

CULTURE

Bibliobus

Le Bibliobus de la Ville de Genève vient dans la commune une fois par mois le mardi de 14.00 à 15.30 h. dans la cour du château à Dardagny et de 16.00 à 17.00 h. sur le parking en face de l'école à La Plaine. La prestation annuelle s'élève à Fr. 1'295,-.

Statistiques Dardagny

	2018	2019	2020	2021	Ecart 20-21
Prêts Adulte	22	77	46	232	404%
Prêts Jeunesse	72	93	239	202	-15%
Total prêts	94	170	285	434	52%
Inscription Adulte	1	0	1	3	200%
Inscription Jeunesse	0	0	0	2	0%
Total inscriptions	1	0	1	5	400%
Nb de tournées	12	12	7	12	71%
Moy. prêts/tournée	7.8	14.2	12.4	7.9	-36%
Fréquentation	28	36	23	55	139%
Nb de pers./tournée	2.3	3	3.3	4.6	39%

Statistiques La Plaine

	2018	2019	2020	2021	Ecart 20-21
Prêts Adulte	106	76	0	5	0%
Prêts Jeunesse	351	342	139	135	-3%
Total prêts	457	418	139	140	1%
Inscription Adulte	0	2	0	0	0%
Inscription Jeunesse	2	0	0	1	0%
Total inscriptions	2	2	0	1	0%
Nb de tournées	12	12	7	12	71%
Moy. prêts/tournée	38	34.8	19.9	11.7	-41%
Fréquentation	142	100	41	48	17%
Nb de pers./tournée	11.8	8.3	5.9	4.0	-32%

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Fête du 1^{er} août

La fête nationale du 1^{er} août s'est déroulée cette année sur la commune de Dardagny. Le Big Band de Dardagny-Russin a ouvert les festivités en accueillant les habitants des communes de Russin et Dardagny au Château par une production musicale. La cérémonie officielle a été présidée par Mme le Maire Anne Zoller, suivie par une allocution de M. Robert Cramer, ancien président du Conseil d'Etat.

La soupe traditionnelle, les grillades et les pâtisseries ont été servies par les sapeurs-pompiers et le groupe des paysannes et dames rurales. Le bar à cocktail a été tenu par la Jeunesse de Dardagny-Russin.

Un bal populaire gratuit, animé par Nicolas Tankoff, chanteur-musicien, a divertifié les participants lors de cette belle manifestation.

Contes à rebours

Les Contes à rebours ont dû s'adapter à la crise sanitaire et ont proposé cette année huit rendez-vous à l'extérieur dans les différents villages et hameaux des communes de Russin et Dardagny pour y accueillir conteurs et conteuses tout au long du mois de décembre.

Autres manifestations diverses

Vendredi 21 mai	2 ^{ème} édition de « La Nuit est Belle » à la Cabuche
Vendredi 20 août	Projection du film « Objectif Sauvage » organisé par les Ramcat
Samedi 4 septembre	Journée cantonale sur les chemins de randonnée
Mercredi 8 septembre	Festival La Bâtie – théâtre itinérant
Lundi 13 septembre	Vernissage de l'exposition de photographies « Semences »
Mardi 21 septembre	Semaine du goût – dégustation de miels locaux
Samedi 2 octobre	Exposition artisanale organisé par les Locos
Dimanche 10 octobre	Visite des nouvelles infrastructures du stade du Moulin
Samedi 16 octobre	« Troc en Fête » organisé par l'APE
Vendredi 22 octobre	Soirée théâtrale « Le Souper » à la salle polyvalente
Samedi 6 novembre	Concert de fin d'année du Big Band à la salle polyvalente
Jeudi 11 novembre	Rencontre littéraire avec Guillaume Gagnière
Du 17 au 21 novembre	Exposition du travail photographique de Juliette Arduini « Vignerons du Mandement »
Vendredi 26 novembre	Accueil des nouveaux habitants et remise des mérites culturels et sportifs de la commune de Dardagny
Dimanche 28 novembre	Marché de Noël à la salle polyvalente

SPORTS

ACTIVITES SPORTIVES

Samedis à la neige – Satigny, Russin et Dardagny

Ces sorties, habituellement au nombre de 5 et réservées pour les habitants du Mandement, sont organisées par les communes du Mandement. Ces sorties ont malheureusement dû être annulées en 2021 à cause de la pandémie.

Cours de tennis

Les cours de tennis aux enfants, ainsi que la gestion des courts et des abonnements de tennis, ont été entièrement repris par le TC de Dardagny.

Manifestations sportives diverses

Toutes les manifestations sportives prévues pendant le premier semestre ont été annulées à cause de la pandémie.

Dimanche 29 août Etape cycliste du Tour du Léman juniors
Dimanche 19 décembre Geneva Raid Nature

SERVICE SOCIAL

Plan de solidarité – Covid-19

La magnifique solidarité dont ont fait preuve les communiens pendant et post pandémie ne faiblit pas ! En 2021, l'épicerie solidaire a poursuivi son activité tous les samedis matin grâce à l'engagement sans faille des membres de la commission sociale et des nombreux bénévoles fidèles aux permanences du samedi. C'est aussi grâce à la générosité des citoyennes et des citoyens, tant par leurs apports de dons en nature et/ou en espèces, que cette action d'aide aux personnes dans le besoin a pu être maintenue. Par leur régularité, les permanences du samedi permettent de créer un lien social avec les bénéficiaires et apportent chaleur et humanité dans un quotidien qui n'est pas toujours facile. Que tous les acteurs de ce formidable élan d'entraide soient ici sincèrement remerciés.

Distribution de cadeaux aux aînés de 80 ans et plus

Les conseillers municipaux ont rendu visite à 52 personnes pour leur remettre une petite attention à la veille de Noël.

Raclette des aînés

La traditionnelle raclette pour les aînés a malheureusement dû être annulée à cause de la pandémie.

Sortie des aînés

Cette année, et ce toujours en lien avec la pandémie, il n'y a pas eu de sortie des aînés en commun avec les aînés de Russin, chaque commune s'est organisée de son côté. Pour Dardagny, cette sortie a débuté le jeudi 17 juin 2021 par un café-croissant à Troinex, suivi par la visite du jardin des sculptures Malbine. Après un délicieux repas à Vessy, la journée s'est poursuivie aux Berges de Vessy pour la visite de l'exposition « immersion ». 24 aînés ont participé à cette très belle sortie.

Accueil familial de jour

La commune a rejoint début 2011 la structure de « L'Accueil familial de jour Meyrin, Vernier, Mandement » pour la petite enfance de 0 à 12 ans, suite au changement de la loi concernant la professionnalisation de cette fonction. Coût de cette prestation pour 2021 : Fr. 31'420.-.

Cartes Gigogne

Notre commune participe à l'action de Pro Juventute « Carte Gigogne » en versant une subvention annuelle de Fr. 50,- par enfant aux familles de 3 enfants ou plus. Condition : que chaque enfant pratique une activité culturelle ou sportive. Concernant cette année, 3 familles ont bénéficié de cette prestation.

Dons / aide humanitaire à l'étranger

33 associations ont bénéficié d'une subvention communale pour l'aide à l'étranger pour un montant total de Fr. 17'400,-.

Dons pour associations d'entraide en Suisse

La commune de Dardagny a également effectué des donations à 44 œuvres de bienfaisance en Suisse pour une somme globale de Fr. 13'700,-.

FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE SATIGNY, RUSSIN ET DARDAGNY POUR LE LOGEMENT ET L'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES **RESIDENCE MANDEMENT**

En 2004, la résidence du Nant d'Avril a été intégrée dans l'organisation de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées « Résidence Mandement ». Ces deux entités fonctionnent en tant que Sàrl.

En date du 5 octobre 2016, tous les résidents (37) du Nant d'Avril ont emménagé dans le nouvel EMS de La Plaine, suivis par 55 nouveaux résidents.

La Villa Mandement



La Villa Mandement a ouvert ses portes au mois d'avril 2018 et peut recevoir 30 résidents. Une équipe de soins spécialisée en psychiatrie en fait partie. Ancien « Nant d'Avril », et aujourd'hui annexe de la Résidence Mandement, sa vocation est d'accueillir des pensionnaires en perte d'autonomie mais n'ayant pas encore atteint l'âge AVS.

Au 31 décembre 2021, la Villa Mandement comptait 30 résidents et leur moyenne d'âge s'élevait à 58 ans. Le taux de remplissage est de 99,8%.

Résidence Mandement

Maison pour personnes âgées à Satigny - 45 lits - Ouverte en octobre 1998.

Directrice : Lijana Krsteva

En 2021, la moyenne d'âge des résidents s'élevait à 87 ans. Le taux de remplissage est de 99,9 %.

Résidence La Plaine

Maison pour personnes âgées et pour personnes âgées atteintes de déficiences tant physique que mentales à La Plaine – 92 lits – Ouverte en octobre 2016.

Directrice : Brigitte Mottet

Le restaurant de la Résidence La Plaine a été certifié GRTA (Genève Région - Terre Avenir) ce qui est une garantie de l'approvisionnement et la consommation de produits issus de l'agriculture genevoise. Ce restaurant produit en plus 20 repas pour les enfants de la crèche communale ainsi que plusieurs repas par jour pour les habitants de l'IEPA.



Comptes de la Fondation

		Comptes 2020	Comptes 2021
<u>Produits</u>	Location immeuble	672'000,00	672'000,00
	SIG éco 21	1'500,00	0,00
	Rétrocession Eldora SA	7'551,35	19'986,20
	Autres locations	4'800,00	4'800,00
	Facturation à régie Naef (conso Kwh)	0,00	0,00
	Total des produits d'exploitation	685'851,35	696'786,20
<u>Charges</u>	Entretien, réparation des équipements	18'145,95	17'746,70
	Frais de bureau, administration	4'943,45	22'927,80
	Assurances	18'401,45	18'727,05
	Honoraires consultant	4'650,00	0,00
	Services industriels de Genève	64'931,55	67'891,05
	Divers	0,00	0,00
	Total des charges d'exploitation	111'072,40	127'292,60
	Résultat d'exploitation	574'778,95	569'493,60
<u>Résultat financ.</u>	Charges financières	2'358,56	7'976,19
<u>Amortissement</u>	Amortissements	181'175,53	178'583,98
	Bénéfice de l'exercice	391'244,86	382'933,43

BATIMENTS (patrimoine administratif)

Principaux travaux d'entretien des bâtiments

Château :	Eclairage et entretien des classes	Fr. 36'783,-
Polyvalente :	Remplacement des velux	Fr. 28'790,-
Ecole La Plaine :	Installation jeux	Fr. 21'248,-

COMPTE DE REGIE DES IMMEUBLES COMMUNAUX

IMMEUBLES LA PLANTA - route du Mandement 545-553

Construits en 1970. 20 logements à loyers libres (soumis au régime HLM jusqu'au 31.12.92). Régie immobilière Alain Bordier & Cie. Concierge : Mme Célia Margarida Marques Patricio depuis le 1^{er} octobre 1999.

Compte d'exploitation 2021

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	336'415	
	Total recettes		336'415
<u>Dépenses</u>	Concierge, fournitures	34'470	
	SIG (électricité, eau)	18'096	
	Impôts	14'739	
	Assurances	10'251	
	Frais de gestion régie	19'959	
	Travaux d'entretien - rénovation appart.	58'215	
	Travaux d'entretien – rénovation bâtiment	8'749	
	Contrats d'entretien	2'604	
	Intérêts hypothécaires	14'145	
	Amortissement immeuble et parking	50'000	
	Total dépenses		231'228
	Bénéfice d'exploitation		105'187

Comparatif des bénéfices/pertes des 6 derniers exercices

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Bénéfices	81'840		4'423		123'230	105'187
Pertes		15'642		32'217		

Gérance : Le taux de commission est fixé à 4.3% (+ TVA) sur l'encaissement des loyers et 5% (+ TVA) sur les travaux.

Emprunt hypothécaire

	Solde dû (31.12) Fr.	Taux d'intérêts %
Emprunt hypothécaire BCGe 1 ^{er} rang	151'200	2.318

Compte d'exploitation parking La Planta (souterrain)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	54'960	
<u>Dépenses</u>	Frais de gestion & divers		3'080
	Bénéfice d'exploitation (hors intérêts emprunt)		51'880

Compte d'exploitation parking La Planta (extérieur)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	10'200	
<u>Dépenses</u>	Frais de gestion & divers		720
	Bénéfice d'exploitation		9'480

IMMEUBLES DE LA PLAINE (76-86, route de La Plaine)

Construits en 1983. 42 logements subventionnés jusqu'au 31.12.2008. Régie immobilière Cogérim. Concierge: Mme Anabela Teixeira depuis le 1^{er} septembre 2009.

Compte d'exploitation 2021

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	705'698	
	Total recettes		705'698
<u>Dépenses</u>	Concierge, fournitures	68'196	
	SIG (électricité, eau)	35'729	
	Entretien appartements	40'699	
	Entretien bâtiment	19'517	
	Contrat d'entretien	31'138	
	Frais de gestion régie	30'774	
	Impôts	26'708	
	Intérêts hypothécaires (1.21%)	62'597	
	Total dépenses		315'358
	Bénéfice d'exploitation		390'340

Comparatif des bénéfices/pertes des 6 derniers exercices

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Bénéfices		66'722	95'382	358'720	404'762	390'340
Pertes	626					

Emprunts hypothécaires

	Solde dû Fr.	Taux d'intérêts %
Emprunt hypothécaire BCGe 1 ^{er} rang	5'030'000	1.21 %
Emprunt hypothécaire BCGe 2 ^e rang	0	terminé

Le prêt initial de Fr. 1'380'000 sans intérêt accordé par l'Etat de Genève sur 15 ans a été intégralement remboursé à fin 2001.

Compte d'exploitation parking La Plaine (chemin du Rail)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Encaissement loyers et recettes	64'060	
	Total recettes		64'060
<u>Dépenses</u>	Entretien parkings	10'798	
	Contrats entretien parkings	18'841	
	Assurance - honoraires – SIG – impôts	6'462	
	Total dépenses		36'101
	Bénéfice d'exploitation (hors intérêts emprunt)		27'959

Gérance : Le taux de commission est de 3.75% sur les loyers encaissés (+TVA). Aucune commission facturée sur les travaux d'entretien.

EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien effectués

Stade de La Plaine	Entretien du stade, pelouse : Fr. 46'790,- Entretien terrain synthétique : Fr. 8'172,-
Emplacements	Entretien arbres : Fr. 14'113,- Entretien Plages du Rhône : Fr. 9'781,- Fresques murales de Jean-Charles Vignal : Fr. 6'035,-
Fontaine	Raccordement fontaine Côte : Fr. 5'395,-
Cimetière (Dardagny)	Travaux de rénovation : Fr. 47'902,-

Cimetières

	Dardagny				Malval			
	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Dépôt urnes	1	3	2	3	1	-	2	1
Nombre d'inhumations	6	4	2	2	-	1	-	-

ROUTES - PARKINGS

Principaux travaux d'entretien effectués

Solde installation luminaire parking salle polyvalente	Fr. 32'997,-
Parking provisoire de la route de Challex	Fr. 68'820,-

CANALISATIONS

Fonds intercommunal d'assainissement (FIA)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un nouveau fonds intercommunal d'assainissement (FIA) s'est constitué visant à assurer le financement des réseaux secondaires (réalisation, extension, transformation, entretien et exploitation) par la prise en charges des dépenses communales. Les communes restent néanmoins propriétaires de leurs réseaux secondaires, qu'elles louent au FIA pour en assurer le fonctionnement.

Les revenus du FIA sont assurés par la taxe de raccordement des eaux usées et eaux pluviales perçues à la délivrance de l'autorisation de construire de tout projet de construction ainsi que par les deux taxes périodiques d'utilisation du réseau secondaire (taxe en fonction de la surface imperméable des voies publiques raccordées au réseau secondaire et taxe auprès des propriétaires d'immeubles en fonction de leur consommation d'eau potable).

Montant versé à la commune par le canton dans le cadre du FIA :

2016 = Fr. 188'594.80	2019 = Fr. 96'303.60
2017 = Fr. 174'074.10	2020 = Fr. 96'134.00
2018 = Fr. 96'473.15	2021 = Fr. 114'445.30

VOIRIE

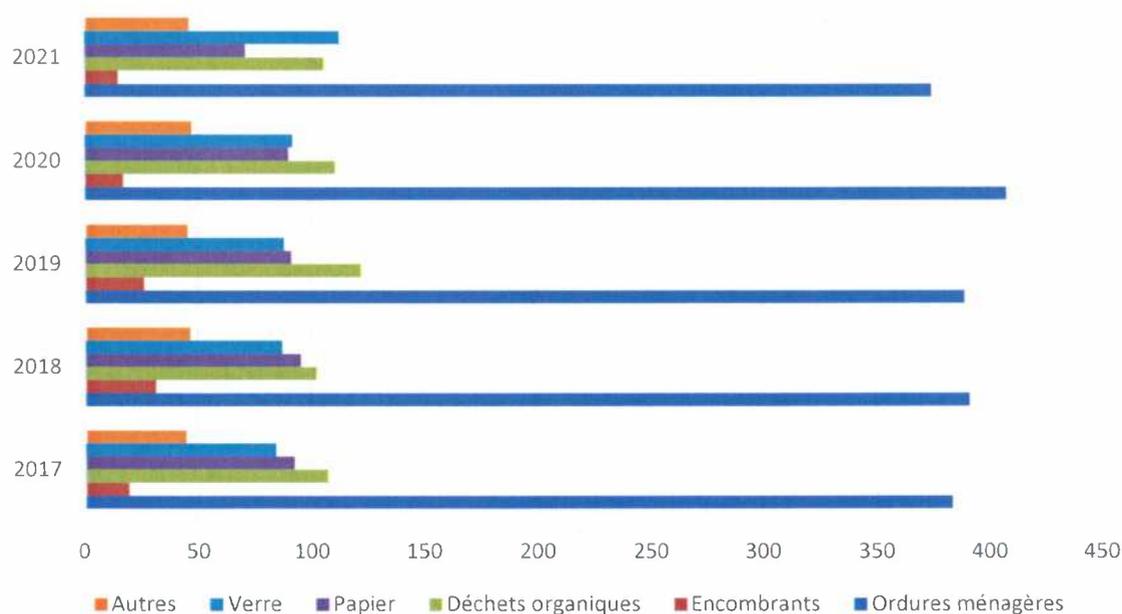
Statistiques ramassage des déchets 2021

Chiffres en tonnes	2017	2018	2019	2020	2021
Ordures ménagères	383	391	389	408	375
Encombrants	19	31	26	17	15
Déchets incinérés	402	422	415	425	390
Déchets organiques	107	102	122	111	106
Papier	92	95	91	90	71
Verre	84	87	88	92	113
Autres	44	46	45	47	46
Déchets ménagers triés	327	330	346	340	336
Déchets total	729	752	761	765	726
Kg / habitant	388.4	400.6	404.6	409.4	388.7
Taux de recyclage	44.8	43.8	45.5	44.5	46.3

Recette récupération du tri des déchets (2021)

Chiffres en francs	2018	2019	2020	2021
Verre	4'649	4'666	4'967	5'203
Papier	945	638	0	2'745
Fer léger / pet	1'707	1'470	1'023	1'589
Recette totale	7'301	6'774	5'990	9'537

Déchets (en tonne)



L'entreprise Transvoirie SA est chargée de la collecte des containers enterrés ainsi que de l'enlèvement, six fois par année, des objets ménagers encombrants.

Quant à l'entreprise Serbeco SA, elle a pour mandat de vider les containers des déchets de jardins ainsi que les deux grandes bennes à cartons des déchetteries.

SERVICE DU FEU



La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Vincent Heiniger a repris le commandement de la compagnie en remplacement de Frédéric Hiller.

En décembre 2020, les maires des trois communes du Mandement ont signé une convention de partenariat pour le service de piquet des sapeurs-pompiers volontaires. Concrètement, cela signifie qu'en cas d'appel, le chef d'intervention qui est d'astreinte pourra intervenir indistinctement sur les trois communes. Les coûts de cette collaboration sont répartis entre les communes, au prorata du nombre d'habitants.

Rapport d'activités de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin pour l'année 2021

Recrutements	Sap Alexandre ROMAND Asp Tanguy CAVAGNY
Démission	Sap Xavier GOTTRET
Nominations	Sap Nicolas GISCHIG au grade de Caporal Cpl Matthieu JAQUIER au grade de Sergent Cpl Raphaël DUSSUET au grade de Lieutenant Cpl Christian TIECHE au grade de Lieutenant

Effectif

Au 31 décembre, la compagnie n° 101 Dardagny-Russin compte 46 membres, soit :

5	officiers
1	sous-officier supérieur
7	sous-officiers
4	appointés
25	sapeurs-pompiers
4	aspirants

Interventions importantes de la compagnie

19 janvier	Route de Challex 19	Inondation - bâtiment
28 février	Arrêt TPG Malval	Incendie – nature - arbre/broussailles
26 mars	Route de Challex 17	Incendie – nature - détrit
01 avril	Chemin des Mirottes 25	Incendie – bâtiment - Villy
22 avril	Route des Molards 14 (RU)	Animaux – récupération - insecte
30 mai	Pont des Bailleys	Animaux - sauvetage
01 juillet	Route de Challex 19	Inondation - bâtiment
09 juillet	Permanence dépôts	Panne générale Swisscom
25 juillet	Chemin du Reclus	Déblaiement - voie publique - arbre
01 août	Route Mandement 566	Inondation – bâtiment - cave
31 août	Chemin du Rail 8	Divers – fermeture – hydrante
24 septembre	Route de La Plaine 75	Inondation – bâtiment - appartement
02 octobre	Chemin du Rail 5	Animaux - sauvetage
17 novembre	Chemin de Bouffard (RU)	Incendie – nature - détrit
02 décembre	Route Mandement 545	Inspection – exercice – communes
10 décembre	Route Mandement	Déblaiement – nature – arbre
14 décembre	Route Mandement 545	Inspection – exercice - communes

Comptes 2021 du groupement de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers n° 101

	<u>Comptes 20</u>	<u>Budget 21</u>	<u>Comptes 21</u>
Visites médicales	1'196.50	600.00	450.00
FGSP, FSSP	1'181.20	2'505.00	1'181.70
Véhicules, matériel, équipements	27'377.25	18'790.00	21'673.35
Achat fournitures diverses	0.00	0.00	0.00
Entretien matériel et mobilier	10'726.68	5'500.00	2'747.45
Cours et formation	3'135.00	12'330.00	6'415.00
Indemnités sapeurs-pompiers	20'450.00	23'400.00	22'591.65
Assurances indépendants	291.65	150.00	293.90
Assurances et impôts véhicules	3'732.20	3'475.00	3'453.60
Frais administratifs	300.34	500.00	124.10
SIS abonnements / concessions radios	9'342.30	10'000.00	10'827.05
Frais divers	19'521.90	11'750.00	18'970.25
Charges totales	97'255.02	89'000,00	88'728.05

Répartition des charges 2021 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (22,2%) :	Fr. 19'667.85
Dardagny (77,8%) :	Fr. 69'060.20
Total charges du groupement :	Fr. 88'728,05

SIS (Service d'incendie et de secours)

La redevance annuelle payée en 2021 au SIS s'élève à Fr. 104'761,-.

Jeunes sapeurs-pompiers du Mandement

La formation des jeunes sapeurs-pompiers s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont tous des bénévoles et ont pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction des sapeurs-pompiers, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

Nous ne pouvons que remercier le lieutenant Frédéric Gaillard pour son initiative en la matière ainsi que les résultats obtenus.



PROTECTION CIVILE

La protection civile de Meyrin-Mandement assure la formation des astreints, l'entretien du matériel, des constructions et des abris pour intervenir 24 heures sur 24, dans les domaines de l'appui, l'assistance, la logistique, la protection des biens culturels et l'aide à la conduite.

Elle comprend les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny et est sous le commandement de M. Didier Brodard. Coût de ce regroupement pour Dardagny en 2021 : Fr. 83887,-

POLICE

Poste de police : Depuis le 1^{er} mai 2016, la police de proximité est devenue une entité à part entière dans l'organigramme de la police cantonale et les ilotiers sont désormais cantonnés à Versoix. L'adjudant Cédric Segapelli, rattaché au poste de Versoix et de Blandonnet, est le responsable pour la police de proximité du Mandement.

Patrouilles de sécurité : La société Python Sécurité SA patrouille dans notre commune trois fois par semaine, entre 22h00 et 4h00 du matin. A chaque passage, un rapport d'inspection est envoyé en mairie. Coût pour l'année 2021 : Fr. 7'885,-.

Contrôle parkings en zone bleue : Depuis le mois d'octobre 2018, M. Pierre Vuissoz est assermenté pour amender les véhicules mal stationnés sur les communes de Russin et Dardagny.

Garde-récolte : La participation communale pour les indemnités des gardes-récolte pour le Mandement s'élève à Fr. 2'877,-.

Médailles de chiens : Depuis 2012, la commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10,- par médaille de chien vendue. Le montant de la médaille est directement encaissé par l'administration fiscale. En 2021, la mairie a vendu 101 marques de contrôle pour chien.

POSTE

L'office de poste de La Plaine a définitivement fermé ses portes le 31 mai 2016. Un service à domicile a été mis en place et l'office postal le plus proche se situe à Satigny.

PAROISSES

L'abbé Gérard Barone officie pour l'église catholique romaine et le pasteur Nicolas Genequand pour la paroisse protestante.

ARMEE

Rien de particulier à signaler.

TRANSPORTS PUBLICS

CFF : Le trajet entre La Plaine et Genève prend environ 18 minutes pour une distance de 12 km et comporte en moyenne 35 navettes quotidiennes (aller et retour). Le premier train du matin part à 5h02 de Genève (5h46 de La Plaine) et le dernier à 23h51 de Genève (00h23 de La Plaine). Pour des raisons de sécurité dues à l'absence d'un deuxième quai, les trains à destination et en provenance de Bellegarde ne s'arrêtent plus à La Plaine.

TPG : Depuis le 15 décembre 2019, la ligne 75 (La Plaine – Russin – Dardagny) et la ligne 78 (La Plaine – Avully – Chancy) ont remplacé la ligne « X », tandis que la ligne 74 (hameaux) a succédé à la ligne « P ».

Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que des communes vaudoises et françaises limitrophes) soutiennent financièrement cette association. Coût en 2021 pour notre commune : Fr. 2'967,-.

Cartes journalières CFF : Depuis le 15 avril 2016, la mairie de Dardagny propose des cartes journalières de transport CFF au prix de Fr. 45,- pour les habitants de la commune et de Fr. 50,- pour les habitants hors commune. Coût d'achat pour deux cartes journalières par jour pendant 365 jours : Fr. 28'000,-. Encaissement des ventes de billets au 31 décembre 2021 : Fr. 16'758.- (2020 : Fr. 11'875,- / 2019 : Fr. 22'135,-).

Nombre de cartes journalières CFF vendues par mois

Année 2021	cartes en vente	cartes vendues	ratio
Janvier	62	13	21.0%
Février	56	15	26.8%
Mars	62	32	51.6%
Avril	60	16	26.7%
Mai	62	21	33.9%
Juin	60	35	58.3%
Juillet	62	57	91.9%
Août	62	40	64.5%
Septembre	60	22	36.7%
Octobre	62	45	72.6%
Novembre	60	42	70.0%
Décembre	62	24	38.7%
TOTAL	732	362	49.6%

Plan directeur communal et plan de site

Fin 2005, les bureaux Favre & Guth Architectes Associés SA et Gilbert Henchoz Architectes Paysagistes Conseils SA sont mandatés par la commune afin d'élaborer une mise à jour de notre plan directeur communal pour un montant estimé à Fr. 140'000,-.

Automne 2006, la mairie convie une vingtaine de propriétaires concernés par cette révision afin de leur faire part des intentions de la commune.

Le 22 mai 2007, un premier dossier pour examen est envoyé à la direction du patrimoine et des sites contenant plans et vues panoramiques des différents secteurs du village où un potentiel d'augmentation du bâti a été identifié.

Fin 2008, le département de l'Aménagement averti la commune que l'aboutissement final de ce plan ne correspond pas aux attentes du département.

Un nouveau bureau a été mandaté en 2009 (Urbaplan) afin de mettre au point la synthèse finale. Une commission a été créée et plusieurs séances ont été agendées depuis septembre 2009 avec ce bureau.

Courant 2010, la synthèse finale a été déposée par Urbaplan dans tous les départements concernés de l'Etat pour approbation.

En date du 29 septembre 2011 a eu lieu au foyer de la salle polyvalente la présentation du plan directeur communal au public en présence d'Urbaplan et du DCTI (département des constructions).

La finalisation de la synthèse incluant les différentes demandes des services de l'Etat a eu lieu en 2012. En date du 17 septembre 2012, la commune a pris une résolution adoptant le plan directeur communal et le plan directeur des chemins pour piétons, qui a été validé par le Conseil d'Etat le 30 janvier 2013.

Depuis lors ont eu lieu plusieurs séances concernant le projet de révision du plan de site du village de Dardagny avec la société Urbaplan, l'office du patrimoine et des sites, et l'office de l'urbanisme. L'Exécutif et trois conseillers municipaux participent à ces séances.

En 2018, après plusieurs relances et une 3^{ème} enquête technique, il a été convenu d'organiser une séance publique pour la présentation du plan de site avant le lancement de l'enquête publique. Toutefois, quelques services de l'Etat ont encore désiré des compléments d'informations et une 4^{ème} enquête technique a donc été effectuée.

L'enquête publique s'est tenue entre le 31 octobre et le 30 novembre 2019. Une séance publique a eu lieu le 18 novembre 2019. A la suite de cette séance, dix propriétaires ont fait part de leur désapprobation par rapport à ce plan.

En 2020, la pandémie a empêché la tenue de certains Conseils municipaux et la délibération concernant le plan de site n'a pas pu être prise par l'ancienne législature.

En date du 9 septembre 2020, constatant que l'Etat n'avait jamais convoqué ces 10 propriétaires, le nouveau Conseil municipal a pris la décision de ne pas préavisier favorablement le projet de plan de site et a invité le département du territoire à répondre de manière détaillée aux observations présentées par les propriétaires des parcelles concernées.

A fin 2021, le plan de site de la commune de Dardagny n'est toujours pas entériné.

Rampe de Challex – gare CFF

En date du 7 septembre 2020, le Conseil municipal a voté favorablement la construction d'un chemin d'accès piétonnier depuis le nouveau quartier de la route de Challex à La Plaine jusque sur la place de la gare CFF. Ces travaux se sont terminés ce printemps 2021 pour un montant d'investissement total de Fr. 464'550,-.



Stade du Moulin

La demande d'autorisation de construire a été délivrée le 29 mars 2019. Le 13 novembre 2019, le Conseil municipal vote un crédit d'investissement de Fr. 3'436'000,- pour les travaux de rénovation du bâtiment de la buvette et des vestiaires du stade ainsi que le remplacement du terrain stabilisé actuel par un terrain synthétique. Les travaux débutent le 2 juin 2020.

En date du 10 octobre 2021, une journée portes ouvertes est organisée pour tous les habitants de la commune leur permettant de venir enfin découvrir cette très belle réalisation par des visites guidées gérées de main de maître par Madame le Maire elle-même.



Hangar communautaire de Dardagny – panneaux photovoltaïques

La construction d'un hangar communautaire par la Coopérative du Hangar Agricole de Dardagny (CHAD), qui regroupe une dizaine de viticulteurs et agriculteurs de la commune, a débuté au mois de septembre 2011. Celui-ci est situé sur la route de La Donzelle et a été achevé en mai 2012.

Le Conseil municipal a approuvé l'investissement pour la pose d'une surface de 1'250 m² de panneaux photovoltaïques qui permettront une production d'environ 200'000 kWh par année. Cette énergie est revendue aux SIG avec un prix d'achat fixé pour 20 ans.

Courant 2018 sont apparus les premiers défauts de construction et certaines cellules ont subi des fuites lors de gros orages. D'après les premières constatations, le problème serait lié à la sous-couverture du toit.

En mars 2019, les conclusions de Me Potter van Loon, avocat et mandaté par la commune, indiquent qu'il n'y a pas de contrat signé entre la commune et l'architecte,

mais qu'il existe uniquement un contrat entre la commune et l'entreprise Soltis (panneaux photovoltaïques). Ce contrat mentionne que la sous-couverture étanche ne relève pas du cahier des charges de Soltis. Me van Loon précise également que les prétentions contre les entrepreneurs sont prescrites, le délai de 5 ans à compter de la réception des travaux étant écoulé (les travaux ont été réceptionnés le 24 janvier 2013).

En août 2019, le Tribunal de Première instance ordonne une expertise judiciaire et donne mandat à M. Hiltbrant. La conclusion de cette expertise indique une toiture souple, des plaques d'Eternit fissurées, pas entièrement étanches, posées sans natte de séparation, sans ventilation, la sous-toiture en panneaux n'est pas étanche et le nombre de naissance et descentes des eaux pluviales est insuffisant. Un devis d'un montant de Fr. 650'000,- pour les réparations est présenté par l'entreprise Duraffourd. Une nouvelle séance de conciliation est effectuée chez l'expert, mais aucun terrain d'entente n'est trouvé.

M. Hiltbrant rend son rapport au tribunal le 17 février 2020, qui impartit un délai aux parties pour les observations. En raison du Covid, le délai est prolongé jusqu'au mois de mai 2020.

Me Cramer, avocat du CHAD, écrit à la commune au mois de mai 2020 lui demandant d'entreprendre les travaux de réparations des dégâts aux bâtiments.

En juillet 2020, Me Bellanger reprend le dossier pour la commune suite au dessaisissement du dossier par Me van Loon. Me Bellanger demande des devis complémentaires en vue d'une négociation transactionnelle et propose une nouvelle conciliation qui aura lieu en janvier 2021.

M. Barcellini, de l'entreprise Yellowprint, effectue les devis de réparation sur la base de l'état des lieux d'avril 2021. Le montant des réparations des pans de toit sud, avec tuiles solaires se montent à Fr. 871'000,- TTC (Fr. 807'866,- HT) auxquels il faut ajouter Fr. 33'000,- TTC (Fr. 30'000,- HT) pour la ligne de vie nécessaire à la sécurisation des personnes effectuant des travaux d'entretien des tuiles solaires.

En mai 2021, Me Cramer somme la commune d'effectuer les réparations du toit.

Le 2 septembre 2021 le Conseil municipal vote la délibération pour les travaux de rénovation de l'étanchéité du toit pour un montant de Fr. 904'000,- TTC.

Les travaux commencent début novembre par le hangar A (le plus proche du village) et se termineront en mai 2022, pour un montant total de Fr. 675'290,44 TTC.

Production annuelle des panneaux solaires

2012	89'204 kWh	Fr. 24'987,- (à partir du mois de mai)
2013	209'863 kWh	Fr. 58'762,-
2014	218'755 kWh	Fr. 61'257,-
2015	226'085 kWh	Fr. 63'304,-
2016	215'540 kWh	Fr. 60'531,-
2017	221'386 kWh	Fr. 61'988,-
2018 *	207'067 kWh	Fr. 68'134,-
2019	230'357 kWh	Fr. 87'766,-
2020 **	219'987 kWh	Fr. 82'246,-
2021	209'364 kWh	Fr. 81'177,-

* Jusqu'au mois de juin 2018, le kWh était racheté par les SIG au prix de 0,28 ct. A partir du mois de juillet 2018, c'est l'entreprise Pronovo qui le rachète au prix de Fr. 0,38 ct.

** Dès le 1^{er} janvier 2020, dans le cadre de la révision de la loi sur l'énergie, la commune doit commercialiser directement l'énergie produite par les panneaux solaires par un distributeur de son choix, qui seront les SIG.

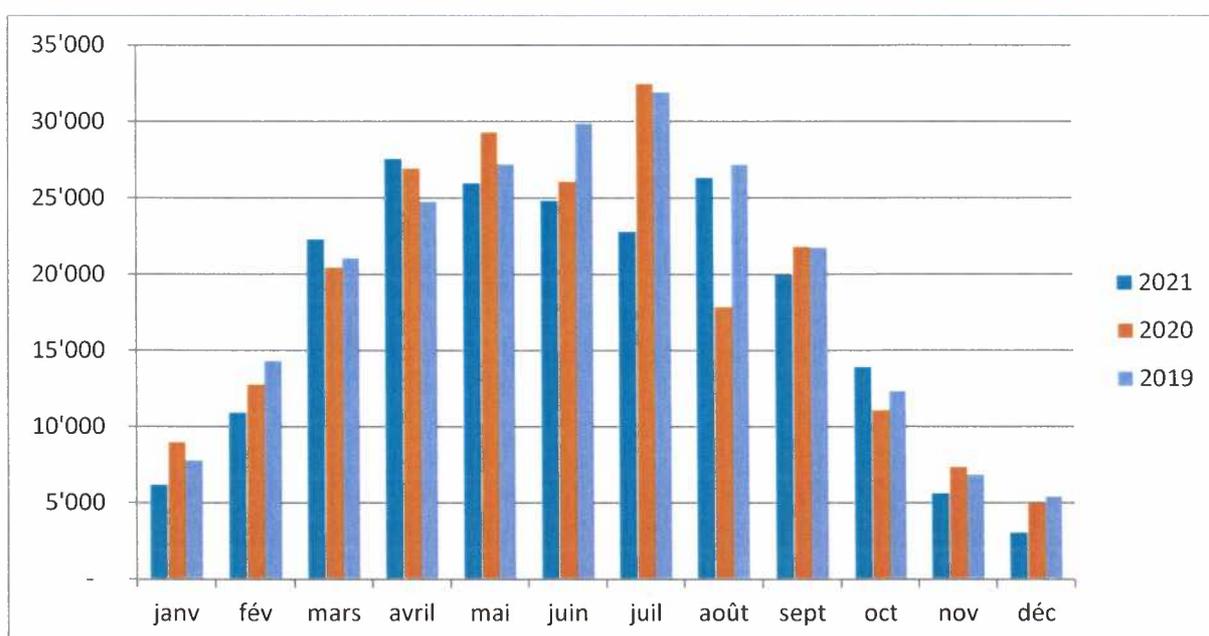
En 2021, le coût moyen du kWh racheté par l'entreprise Pronovo s'élève à 0,29 ct (contre 0.36 ct en 2020) et celui racheté par les SIG à 0.09 ct (contre 0,03 ct en 2020), ce qui représente une moyenne sur l'année de 0,388 ct le kWh (contre 0,383 ct en 2020).

Production mensuelle des dernières années (chiffres en kWh)

kWh	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL
2016	6'517	8'255	19'029	20'508	26'358	26'936	31'134	29'206	22'513	12'996	7'532	4'556	215'540
2017	4'982	11'256	20'353	28'269	28'573	29'567	26'579	23'632	18'117	17'538	7'900	4'620	221'386
2018	4'763	8'549	14'469	24'671	24'732	29'317	28'602	24'605	21'614	16'049	4'889	4'807	207'067
2019	7'782	14'317	21'051	24'749	27'197	29'859	31'906	27'178	21'742	12'328	6'847	5'396	230'357
2020	8'972	12'768	20'448	26'926	29'282	26'071	32'447	17'839	21'811	11'066	7'347	5'010	219'987
2021	6'188	10'934	22'290	27'557	25'970	24'814	22'796	26'314	19'931	13'926	5'612*	3'032*	209'364

* Suite aux travaux de rénovation en cours, seul le hangar B a produit de l'électricité lors des mois de novembre et décembre 2021.

Comparaison de la production mensuelle des trois dernières années (en kWh)



FINANCES

Les comptes de clôture 2021 se présentent ainsi :

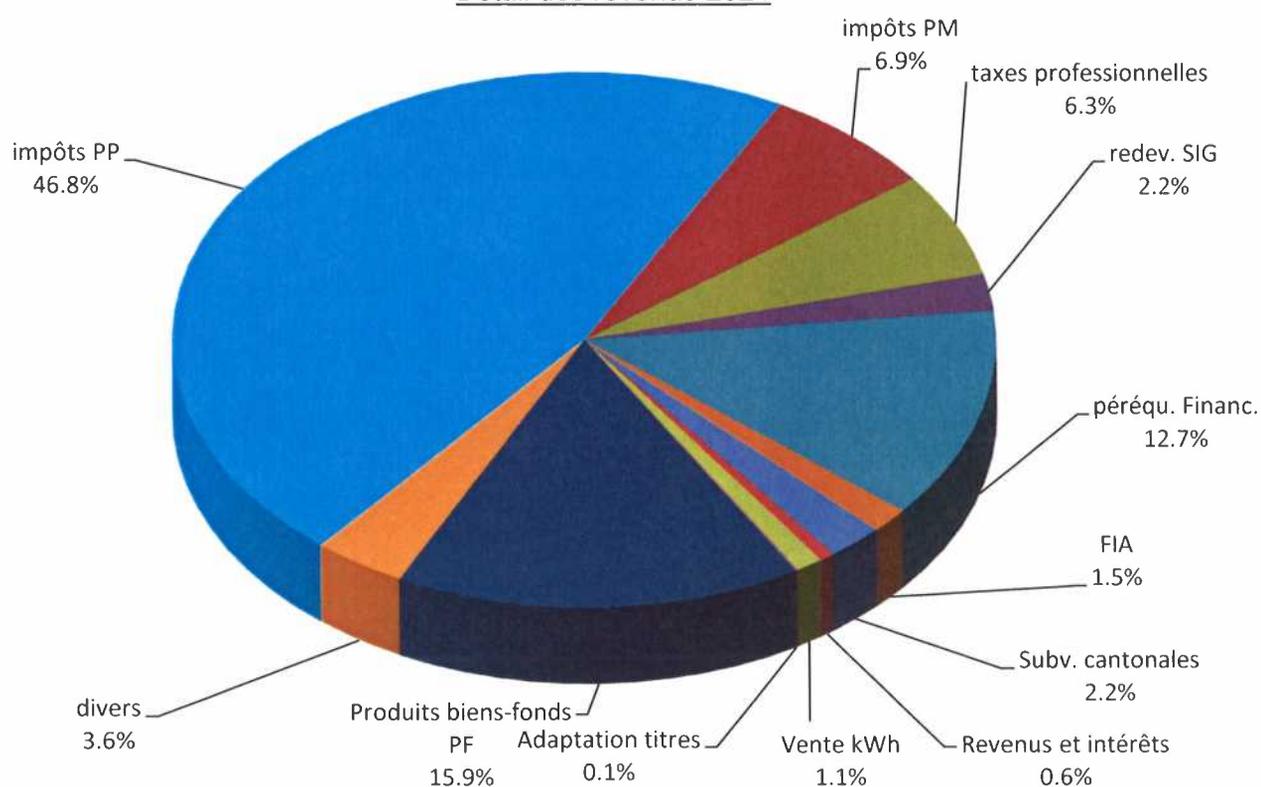
COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	comptes 2021	
	chf	chf
Revenus		7'564'214
Charges courantes	4'900'262	
Amortissement du patrimoine administratif	1'044'043	
Boni	1'619'909	
Total	7'564'214	7'564'214

DETAIL DES REVENUS

	comptes 2021
	chf
Impôts personnes physiques (PP)	3'540'452
Impôts personnes morales (PM)	518'511
Taxe professionnelle	476'965
Redevance SIG	168'499
Fond péréquation intercommunal	962'574
FIA	114'445
Subventions communales-cantoniales-fédérales	168'479
Revenus et intérêts	46'335
Vente kWh	81'185
Réévaluations actions BCGe	7'134
Produits biens-fonds du PF	1'206'011
Locations - recettes diverses - écolages	273'624
Total	7'564'214

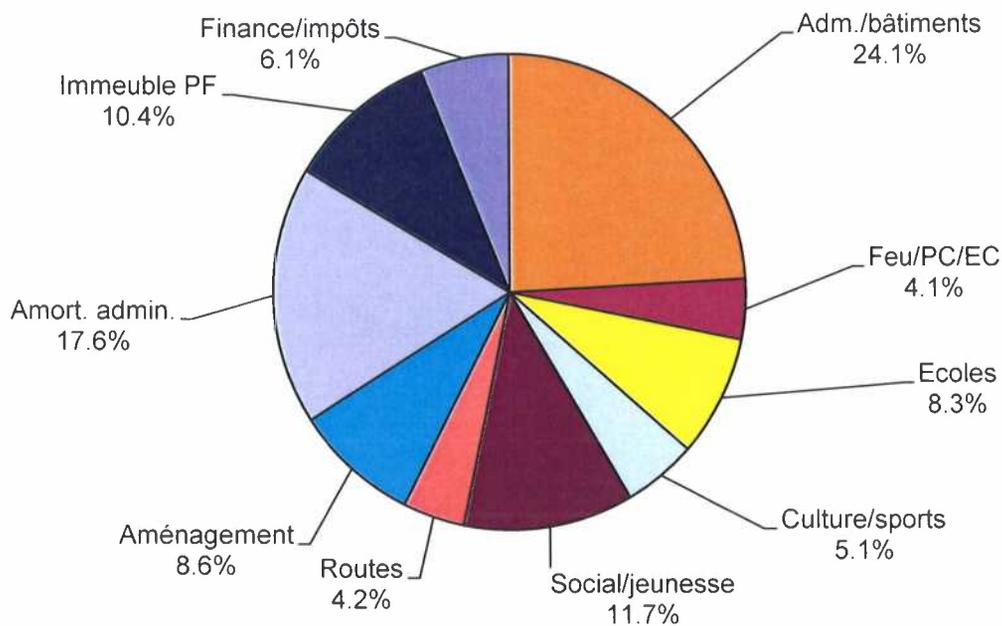
Détail des revenus 2021



DETAIL DES CHARGES

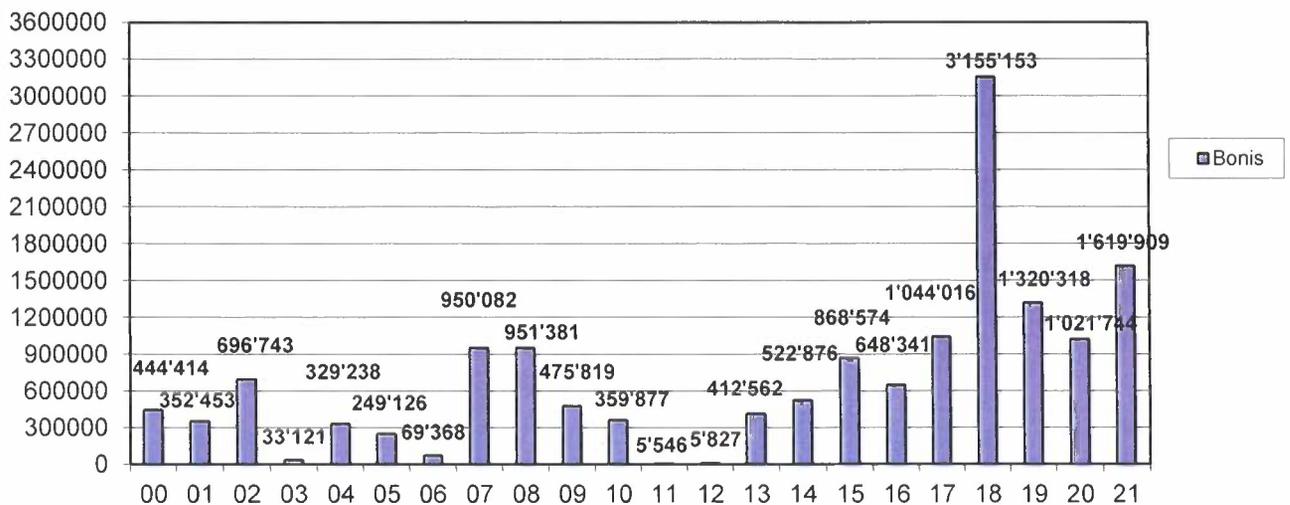
	comptes 2021
	chf
Adm. générale / bâtiments communaux / CM / Exécutif	1'431'284
Etat civil / feu / protection civile / sécurité publique	243'849
Enseignement et formation / écoles	493'483
Culture / loisirs / sports / parcs et promenade	300'634
Aide sociale / institution jeunesse / crèche	692'515
Routes communales / trafic / transports	249'338
Protection aménagement / canalisations / déchets	510'541
Amortissements patrimoine administratif	1'044'043
Immeubles patrimoine financier	618'887
Finances et impôts	359'731
Total	5'944'304

Répartition des charges 2019



EVOLUTION RESULTATS

Bonis (chf)

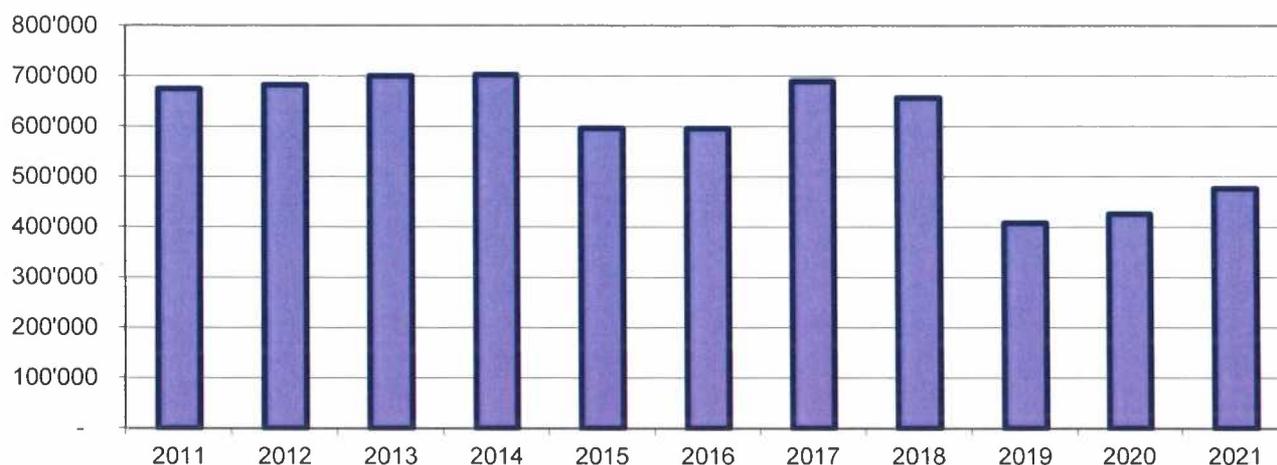


REVENUS FISCAUX

TAXE PROFESSIONNELLE

année	production annuelle	taxes prof. encaissées	reliquat
2011	675'080	672'080	4'590
2012	682'920	677'960	1'530
2013	700'483	699'753	2'210
2014	703'310	701'200	3'590
2015	596'690	599'750	2'010
2016	595'920	597'080	850
2017	689'530	689'120	4'020
2018	656'990	653'280	3'710
2019	408'690	406'425	5'975
2020	426'665	422'320	10'320
2021	476'965	473'400	13'885

Evolution de la production annuelle de la taxe professionnelle



A ce jour, 36 contribuables sont soumis à cet impôt qui a pour base les éléments suivants des entreprises, commerçants et artisans de la commune : chiffre d'affaires, loyer et nombre d'employés.

CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES PERSONNES PHYSIQUES

Le décompte de la **production 2021 de Fr. 3'540'452.-** se présente comme suit :

	<u>2020</u>		<u>2021</u>	<u>écart</u>
Impôts estimés sur l'exercice courant	+ 2'570'899	+	2'499'229	-2.8%
Impôt à la source estimé	+ 639'887	+	763'000	+19.2%
Rectification impôts années préc.	+ 30'462	+	278'223	+813.3%
Production 2021 PP	3'241'248		3'540'452	+9.2%

CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES PERSONNES MORALES

Le décompte de la **production 2021 de Fr. 518'511.-** se présente comme suit :

	<u>2020</u>		<u>2021</u>	<u>écart</u>
Impôt estimés sur l'exercice courant	+ 210'749	+	325'127	+54.3%
Rectification impôts années préc.	+ 35'093	+	193'384	+451.0%
Production 2021 PM	245'842		518'511	+110,9%

FONDS INTERCOMMUNAL

	Subvention reçue	Participation commune	Total 2021 (produit)
Prise en charge des intérêts ./ Alimentation FI	38'559		
Places de crèches ./ Alimentation FI	26'955		
Péréquation des ressources	439'965		505'479

Le FI contribue au financement de projets présentant un fort intérêt intercommunal. Il apporte ainsi son soutien financier dans différents domaines, tel que création de places de crèche, la culture, la prise en charge de coûts liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, réseau informatique, etc.). Le FI octroie également des subventions de fonctionnement destinées à atténuer les effets du transfert de charges de l'Etat aux communes concernant le parascolaire.

Alimenté par la contribution annuelle de chacune des communes du canton, le FI est doté de recettes se montant chaque année à quelque 14 millions de francs (23 millions dont à déduire environ 9 millions de prise en charge des intérêts des communes à faible capacité financière).

Une contribution spécifique est prélevée auprès de l'ensemble des communes pour participer au financement des frais d'exploitation des structures de la petite enfance à charges des communes, à raison de Fr. 10'000,- par place d'accueil à plein temps et par an. Les communes dotées de places de crèche pourront donc recevoir des subventions alors que d'autres, comme la notre, devront participer à ce Fonds intercommunal.

FONDS PEREQUATION FINANCIERE

	2018	2019	2020	2021
Subventions reçues de ce fonds	519'465	481'021	368'905	457'095

Ce fonds est alimenté par le 20% des impôts perçus sur les bénéficiaires des personnes morales et ses recettes sont réparties entre les communes en fonction de leur indice de capacité financière (s'il n'est pas supérieur à 140 points), du nombre de centimes additionnels (ne doit pas être inférieur à 45 cts) et de leur population.

INDICE DE CAPACITE FINANCIERE

	2017	2018	2019	2020	2021
variations en points	44.88	44.63	46.96	51.11	52.17

Cet indice, qui établit le rapport existant entre les revenus et les charges d'une commune, est calculé sur les résultats des 3 avant-derniers exercices. Quatre indices sont pris en compte : celui des revenus par rapport au nombre d'habitants, celui des revenus par rapport au nombre d'élèves, celui des revenus par rapport à l'importance du domaine public à charge des communes ainsi que celui des taux des centimes additionnels.

Cet indice détermine entre autre le taux des subventions cantonales pour les investissements du patrimoine administratif ainsi que la part des communes aux prestations du Fonds intercommunal et du Fonds de péréquation financière.

PART PRIVILEGIEE

	2017	2018	2019	2020	2021
variations en %	80%	80%	80%	78%	77%

Le taux de la part privilégiée est déterminé en fonction de l'indice de capacité financière des communes. Il a pour objectif de répartir les impôts des personnes physiques entre les lieux de domicile et de travail des contribuables.

FONDS INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN (FIDU)

La construction de logements induit des coûts importants pour les communes en matière d'équipement. Le plan directeur assigne de construire dans certaines communes plus que d'autres et il en résulte un impact financier inégalement réparti.

Le FIDU permet aux communes fortement impactées d'être soutenues financièrement par le biais d'une subvention d'investissement, d'une part par les communes qui ne sont pas ou peu concernées, d'autre part par le canton.

Ce fonds est doté de Fr. 25'000'000,-. La participation des communes est de Fr. 23'000'000,- répartis en fonction de la valeur de production du centime additionnel et le canton participe à hauteur de Fr. 2'000'000,-.

	Participation Dardagny au FIDU (investissement)	Subv. perçues du FIDU pour nouveaux logements créés
2017	55'400.00	588'000.00
2018	59'000.00	189'000.00
2019	75'900.00	49'000.00
2020	80'900.00	-
2021	60'800.00	-

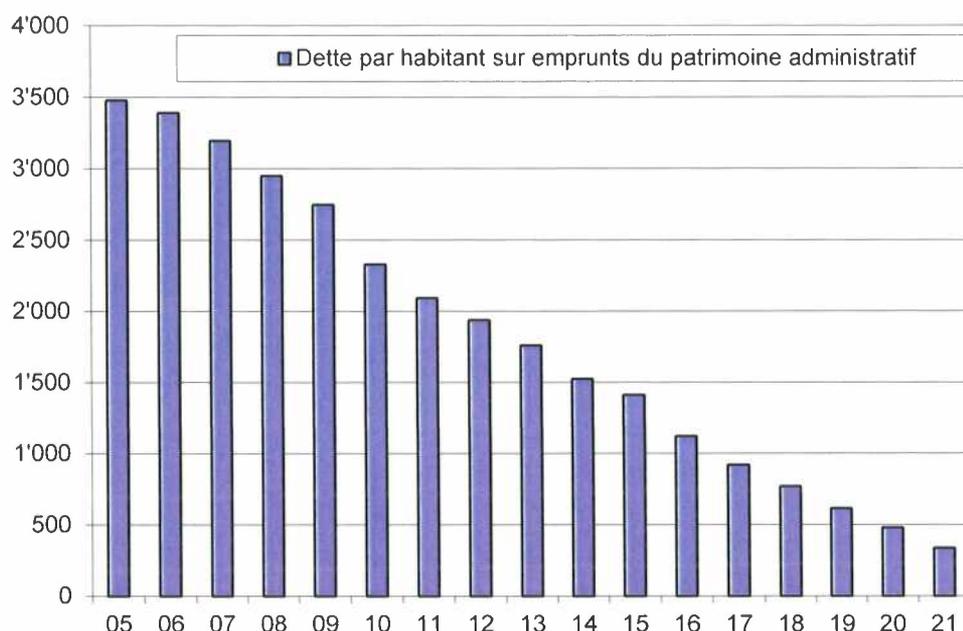
TABLEAU DES EMPRUNTS (consolidés)

IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Emprunts pour	Banque	Date emprunt	Capital initial	Date éch.	Intérêts payés	Taux %	Taux fixé jusqu'au	Amort.	Solde au 31.12.2021
Polyvalente	BCGe	1982	2'000'000	2023	2'642	0.70	30.06.2022	90'000	89'662
Trésorerie	BRGO	1996	1'400'000	2022	1'512	0.60	31.12.2025	52'900	199'109
Trésorerie	BRGO	1997	750'000	2023	1'812	1.22	31.12.2025	29'247	119'244
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	955	1.46	31.03.2023	32'718	32'719
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	401	1.40/0.50	31.12.2021	34'050	0
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	2'276	0.85	12.11.2029	26'155	186'575
Totaux			6'400'000		9'598			265'070	627'309

Dette par habitant sur emprunts du patrimoine administratif

année	francs
05	3'478
06	3'389
07	3'195
08	2'949
09	2'748
10	2'329
11	2'093
12	1'937
13	1'761
14	1'525
15	1'412
16	1'121
17	920
18	768
19	614
20	478
21	335



IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER

Patrimoine financier - Immeubles locatifs / Parkings publics / Auberge de Dardagny

Emprunts pour	Banque	Date emprunt	Capital initial	Date éch.	Intérêts payés	Taux %	Taux fixé jusqu'au	Amort.	Solde au 31.12.2021
Immeubles Dardagny	BCGe	1970	2'580'000	2024	2'261	0.700	30.09.2024	50'000	151'200
Parking	BCGe	2008	600'000	non fixé	9'971	2.168	08.11.2023	20'000	440'000
Parking	BCGe	2009	500'000	2029	1'913	0.850	12.11.2029	25'000	200'000
Immeubles La Plaine	BCGe	1983	6'830'000	non fixé	62'597	1.210	23.05.2032	150'000	5'030'000
Idem	BCGe	1983	1'575'000	2009					---
Auberge	BCGe	2016	1'000'000	non fixé	8'550	0.950	29.08.2031	20'000	880'000
Totaux			13'085'000		85'291			265'000	6'701'200

Charges financières par logement (intérêts + remboursement des dettes)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Immeubles Dardagny (20 log.)	6'475	6'374	6'317	6'144	6'047	5'689	5'457
Immeubles HLM La Plaine (42 log.)	6'805	6'728	5'801	5'192	5'149	5'105	5'062

COMPTES ANNUELS

2021

de la commune de Dardagny

MESSAGE DU CONSEIL EXECUTIF

Malgré la poursuite de la pandémie en 2021, les actions menées au début de la première vague de COVID ont continué notamment avec le plan alimentaire à La Plaine.

M. Joël Palfi consolide l'équipe de l'administration communale depuis juin 2021 en tant que comptable à 60%.

De nombreuses manifestations culturelles ont été organisées ainsi que quelques belles expositions et nous avons également eu la joie de participer à la fête du 1^e août en échappant de peu à l'averse. Presse et tartine à Bois-Gentil accueille un jeudi par mois nos seniors pour un moment de partage et de discussion. Malheureusement, nous avons dû stopper les permanences de Pro Senectute et du CASS dû à un manque de fréquentation.

Les travaux d'étanchéité du toit du CHAD, la première phase de rénovation de la salle polyvalente et le remplacement de tous les Velux, le choix du bureau d'architectes concernant la rénovation de l'Auberge ont été effectués cette année également.

Les infrastructures du stade du moulin ainsi que le réaménagement du carrefour de la poste et la rampe piétonne d'accès la gare CFF sont terminés, une fontaine permettant la purge de la conduite du CHAD a été installée à la place des Ormeaux au chemin du Brassus et quelques bancs supplémentaires jalonnent les promenades de la Donzelle.

Nous sommes commune pilote dans le cadre du bilan carbone et SIG nous accompagnent pour mettre en œuvre les différentes mesures d'économie d'énergie notamment par le biais de leur programmes « éco21 ».

Pour une année ralentie à la suite de la pandémie, nous sommes fières des actions mises en place pour notre commune et nos citoyens tout en conservant un boni expliqué ci-dessous.

Concernant l'exercice 2021, les comptes de la commune présentent un excédent de revenus de Fr. 1'619'909,39. Près de la moitié de ce boni (Fr. 898'443.53) provient de notre patrimoine financier (immeubles locatifs, parkings, etc.).

Ce boni s'explique également par rapport aux entrées fiscales. En effet, nous constatons une hausse des impôts pour les personnes physiques de Fr. 318'951.86 par rapport au budget 2021 (+ Fr. 299'203.52 par rapport aux impôts PP 2020).

Pour les impôts des personnes morales (PM), nous constatons également une hausse de Fr. 268'010.92 par rapport au budget 2021 (+ Fr. 272'668.77 par rapport aux impôts PM 2020).

Il est encore à relever que la commune a perçu un montant total de Fr. 962'574,- des fonds de péréquation financière de l'Etat de Genève (contre Fr. 420'321,- l'année précédente).

Dardagny, le 26 avril 2022

Anne Zoller, Maire

BILAN AU		31.12.2020	31.12.2021
1	Actif	63 118 963.15	64 342 779.19
10	Patrimoine financier	53 801 253.13	52 928 906.73
100	Disponibilités et placements à court terme	8 710 679.60	8 041 232.13
101	Créances	1 592 088.80	1 367 161.98
102	Placements financiers à court terme	3 998 902.78	3 996 405.52
104	Actifs de régularisation	65 750.15	83 141.30
107	Placements financiers	766 204.00	773 338.00
108	Immobilisations corporelles PF	38 508 000.00	38 508 000.00
109	Créances envers financements spéciaux et fonds capitaux	159 627.80	159 627.80
14	Patrimoine administratif	9 317 710.02	11 413 872.46
140	Immobilisations corporelles du PA	8 222 055.02	9 955 850.11
145	Participations, capital social	836 475.00	828 975.00
146	Subventions d'investissements	259 180.00	629 047.35
2	Passif	63 118 963.15	64 342 779.19
20	Capitaux de tiers	8 814 036.29	8 417 943.01
200	Engagements courants	140 047.09	217 362.00
204	Passifs de régularisation	72 080.60	126 529.26
205	Provisions à court terme	418 589.00	443 730.00
206	Engagements financiers à long terme	7 858 647.40	7 328 508.15
208	Provisions à long terme	148 207.00	122 657.00
209	Créances envers financements spéciaux et fonds capitaux	176 465.20	179 156.60
29	Capital propre	54 304 926.86	55 924 836.18
299	Excédent/découvert du bilan	54 304 926.86	55 924 836.18

Description	Comptes 31.12.2020	Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021
Charges d'exploitation	4 428 328.44	5 790 540.00	5 094 045.60
30 Charges de personnel	945 479.66	1 045 460.00	982 010.55
31 Charges de biens/services et autres charges d'exploit.	1 387 559.19	2 279 500.00	1 709 423.13
33 Amortissements du patrimoine administratif	585 140.00	784 180.00	756 492.55
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36 Charges de transfert	1 510 149.59	1 681 400.00	1 646 119.37
37 Subventions redistribuées			
Revenus d'exploitation	4 821 637.98	5 257 800.00	6 076 511.39
40 Revenus fiscaux	4 278 505.49	4 240 000.00	4 993 022.78
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	148 964.69	271 700.00	269 824.00
43 Revenus divers			12 514.21
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	394 167.80	746 100.00	801 150.40
47 Subventions à redistribuer			
Résultat d'exploitation	393 309.54	532 740.00-	982 465.79
34 Charges financières	725 860.09	939 900.00	589 258.96
44 Revenus financiers	1 582 347.29	1 495 270.00	1 487 702.49
Résultat financier	856 487.20	555 370.00	898 443.53
RESULTAT OPERATIONNEL	1 249 796.74	22 630.00	1 880 909.32
38 Charges extraordinaires	228 052.25		261 000.00
48 Revenus extraordinaires			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	228 052.25-		261 000.00-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1 021 744.49	22 630.00	1 619 909.32

		COMPTES 2020	BUDGET 2021	COMPTES 2021
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL CHARGES	1 448 038.33	1 760 880.00	1 459 913.58
	TOTAL REVENUS	79 767.40	77 400.00	85 082.65
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF			
	TOTAL CHARGES	138 258.70	154 150.00	138 882.25
30	Charges de personnel	117 403.40	131 460.00	121 894.25
31	Charges de biens et services et autres charges d'explo	20 855.30	22 690.00	16 988.00
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL CHARGES	1 309 779.63	1 606 730.00	1 321 031.33
	TOTAL REVENUS	79 767.40	77 400.00	85 082.65
30	Charges de personnel	828 006.26	913 500.00	859 775.30
31	Charges de biens et services et autres charges d'explo	430 546.62	531 600.00	404 950.28
33	Amortissements du patrimoine administratif	19 580.00	19 580.00	19 580.00
36	Charges de transfert	31 646.75	142 050.00	36 725.75
42	Taxes	12 407.40	8 200.00	19 957.65
44	Revenus financiers	67 360.00	69 200.00	65 125.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	231 440.32	296 290.00	249 039.08
	TOTAL REVENUS	43 659.37	30 000.00	40 275.06
11	SECURITE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	2 135.40	26 100.00	21 233.33
	TOTAL REVENUS	22 533.11	15 000.00	16 468.00
36	Charges de transfert	2 135.40	26 100.00	21 233.33
42	Taxes	22 533.11	15 000.00	16 468.00
14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL CHARGES	39 953.05	40 700.00	29 711.85
	TOTAL REVENUS	3 920.00	5 000.00	5 264.53
31	Charges de biens et services et autres charges d'explo	1 004.60	900.00	369.60
36	Charges de transfert	38 948.45	39 800.00	29 342.25
42	Taxes	3 920.00	5 000.00	5 264.53
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL CHARGES	175 097.97	206 490.00	188 571.70
	TOTAL REVENUS	17 206.26	10 000.00	18 542.53
31	Charges de biens et services et autres charges d'explo	8 366.55	14 300.00	9 560.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	5 190.00	5 190.00	5 190.00
36	Charges de transfert	161 541.42	187 000.00	173 821.20
46	Revenus de transfert	17 206.26	10 000.00	18 542.53
16	DEFENSE			

	COMPTES 2020	BUDGET 2021	COMPTES 2021
TOTAL CHARGES	14 253.90	23 000.00	9 522.20
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploit.		5 000.00	
36 Charges de transfert	14 253.90	18 000.00	9 522.20
2 FORMATION			
TOTAL CHARGES	341 913.15	631 900.00	493 483.39
TOTAL REVENUS	42 745.50	223 900.00	170 377.33
21 SCOLARITE OBLIGATOIRE			
TOTAL CHARGES	341 913.15	631 900.00	493 483.39
TOTAL REVENUS	42 745.50	223 900.00	170 377.33
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploit	100 792.25	340 400.00	213 743.44
36 Charges de transfert	241 120.90	291 500.00	279 739.95
42 Taxes		174 000.00	100 545.93
43 Revenus divers			12 514.21
44 Revenus financiers	1 070.00		550.00
46 Revenus de transfert	41 675.50	49 900.00	56 767.19
3 CULTURE SPORTS ET LOISIRS, EGLISES			
TOTAL CHARGES	341 678.36	615 540.00	497 127.26
TOTAL REVENUS	2 833.00	2 000.00	6 827.22
32 CULTURE, AUTRES			
TOTAL CHARGES	39 569.17	110 800.00	94 481.45
TOTAL REVENUS	49.00		868.22
30 Charges de personnel	70.00	500.00	341.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploit	13 815.60	74 800.00	68 532.59
36 Charges de transfert	25 683.57	35 500.00	25 607.86
42 Taxes	49.00		868.22
34 SPORTS ET LOISIRS			
TOTAL CHARGES	302 109.19	504 240.00	402 645.81
TOTAL REVENUS	2 784.00	2 000.00	5 959.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploit	206 505.19	261 800.00	173 066.76
33 Amortissements du patrimoine administratif	16 500.00	200 540.00	186 492.55
36 Charges de transfert	29 104.00	41 900.00	43 086.50
38 Charges extraordinaires	50 000.00		
42 Taxes	1 000.00	1 000.00	4 000.00
44 Revenus financiers	1 784.00	1 000.00	1 959.00
35 Eglises et affaires religieuses			
TOTAL CHARGES		500.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploit.		500.00	
5 PREVOYANCE SOCIALE			

		COMPTES 2020	BUDGET 2021	COMPTES 2021
TOTAL CHARGES		649 815.55	706 450.00	700 014.55
TOTAL REVENUS		46 984.10	42 000.00	45 648.00
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS			
TOTAL CHARGES		10 968.50	34 200.00	26 483.40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit	2 011.25	4 200.00	3 004.10
36	Charges de transfert	8 957.25	30 000.00	23 479.30
54	FAMILLE ET JEUNESSE			
TOTAL CHARGES		555 957.65	605 750.00	613 543.15
TOTAL REVENUS		46 984.10	42 000.00	45 648.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit	26 113.65	42 750.00	53 840.15
36	Charges de transfert	529 844.00	563 000.00	559 703.00
46	Revenus de transfert	46 984.10	42 000.00	45 648.00
55	Chômage			
TOTAL CHARGES		600.00	800.00	
36	Charges de transfert	600.00	800.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile			
TOTAL CHARGES		82 289.40	65 700.00	59 988.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit	18 078.00	2 200.00	1 180.00
36	Charges de transfert	64 211.40	63 500.00	58 808.00
6	TRANSPORT			
TOTAL CHARGES		429 747.10	354 370.00	350 797.99
TOTAL REVENUS		81 875.00	21 000.00	16 758.66
61	CIRCULATION ROUTIERE			
TOTAL CHARGES		360 535.45	291 870.00	302 984.14
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit	152 027.20	196 360.00	210 318.14
33	Amortissements du patrimoine administratif	76 260.00	91 260.00	88 470.00
36	Charges de transfert	4 196.00	4 250.00	4 196.00
38	Charges extraordinaires	128 052.25		
62	TRANSPORTS PUBLICS			
TOTAL CHARGES		69 211.65	62 500.00	47 813.85
TOTAL REVENUS		81 875.00	21 000.00	16 758.66
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit	22 713.65	16 000.00	3 856.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	14 700.00	14 700.00	12 990.00
36	Charges de transfert	31 798.00	31 800.00	30 967.00
42	Taxes	11 875.00	21 000.00	16 758.66
46	Revenus de transfert	70 000.00		
7	PROTECTION AMENAG. ENVIRONNEMENT			
TOTAL CHARGES		915 921.64	1 017 850.00	1 153 550.52

		COMPTES 2020	BUDGET 2021	COMPTES 2021
	TOTAL REVENUS	102 678.60	101 500.00	130 665.33
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL CHARGES	12 073.60	20 000.00	12 671.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'explo	12 073.60	20 000.00	12 671.10
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL CHARGES	324 145.36	388 440.00	622 799.80
	TOTAL REVENUS	96 134.00	96 000.00	114 445.30
31	Charges de biens et services et autres charges d'explo	9 805.36	74 100.00	51 909.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	314 340.00	314 340.00	309 890.00
38	Charges extraordinaires			261 000.00
46	Revenus de transfert	96 134.00	96 000.00	114 445.30
73	GESTION DES DECHETS			
	TOTAL CHARGES	425 011.51	461 040.00	434 782.94
	TOTAL REVENUS	6 044.60	5 000.00	16 220.03
31	Charges de biens et services et autres charges d'explo	365 293.46	401 200.00	379 769.99
33	Amortissements du patrimoine administratif	59 140.00	59 140.00	54 450.00
36	Charges de transfert	578.05	700.00	562.95
42	Taxes	6 044.60	5 000.00	16 220.03
77	PROTEC. ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	35 343.70	70 700.00	64 276.14
	TOTAL REVENUS	500.00	500.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'explo	35 343.70	70 700.00	64 276.14
42	Taxes	500.00	500.00	
79	AMENAGEMENT TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	119 347.47	77 670.00	19 020.54
31	Charges de biens et services et autres charges d'explo	51 677.47	60 000.00	1 350.54
33	Amortissements du patrimoine administratif	17 670.00	17 670.00	17 670.00
38	Charges extraordinaires	50 000.00		
8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	61 760.00	61 760.00	61 760.00
	TOTAL REVENUS	341 654.43	202 000.00	249 684.30
87	COMBUSTIBLE ET ENERGIE			
	TOTAL CHARGES	61 760.00	61 760.00	61 760.00
	TOTAL REVENUS	341 654.43	202 000.00	249 684.30
33	Amortissements du patrimoine administratif	61 760.00	61 760.00	61 760.00
42	Taxes	84 610.09	42 000.00	81 184.85
44	Revenus financiers	257 044.34	160 000.00	160 588.45

	COMPTES 2020	BUDGET 2021	COMPTES 2021
46 Revenus de transfert			7 911.00
9 FINANCE ET IMPOTS			
TOTAL CHARGES	961 926.33	1 285 400.00	978 618.19
TOTAL REVENUS	5 661 787.87	6 053 270.00	6 818 895.33
91 IMPOTS			
TOTAL CHARGES	5 668.32	80 000.00	132 802.38
TOTAL REVENUS	3 986 004.17	3 969 000.00	4 596 632.19
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploit	98 019.00-	80 000.00	10 407.30
36 Charges de transfert	103 687.32		122 395.08
40 Revenus fiscaux	3 909 600.49	3 922 000.00	4 535 927.78
42 Taxes	6 025.49		8 556.13
46 Revenus de transfert	70 378.19	47 000.00	52 148.28
92 Conventions fiscales			
TOTAL CHARGES	221 843.18	205 500.00	226 929.00
36 Charges de transfert	221 843.18	205 500.00	226 929.00
93 PEREQUATION FINANCIERE			
TOTAL REVENUS	420 321.00	818 000.00	962 574.00
40 Revenus fiscaux	368 905.00	318 000.00	457 095.00
46 Revenus de transfert	51 416.00	500 000.00	505 479.00
96 ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			
TOTAL CHARGES	734 414.83	999 900.00	618 886.81
TOTAL REVENUS	1 255 088.95	1 265 070.00	1 259 480.04
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploit	8 554.74	60 000.00	29 627.85
34 Charges financières	725 860.09	939 900.00	589 258.96
44 Revenus financiers	1 255 088.95	1 265 070.00	1 259 480.04
97 REDISTRIBUTION			
TOTAL REVENUS	373.75	1 200.00	209.10
46 Revenus de transfert	373.75	1 200.00	209.10
TOTAL GENERAL			
TOTAL CHARGES	5 382 240.78	6 730 440.00	5 944 304.56
TOTAL REVENUS	6 403 985.27	6 753 070.00	7 564 213.88
	1 021 744.49	22 630.00	1 619 909.32

	COMPTES 2020	BUDGET 2021	COMPTES 2021
0 ADMINISTRATION GENERALE			
TOTAL DEPENSES	80 900.00	60 800.00	60 800.00
02 SERVICES GENERAUX			
TOTAL DEPENSES	80 900.00	60 800.00	60 800.00
56 Subventions d'investissements propres	80 900.00	60 800.00	60 800.00
3 CULTURE SPORTS ET LOISIRS, EGLISES			
TOTAL DEPENSES	1 166 273.79	3 050 000.00	2 902 331.64
TOTAL RECETTES			200 000.00
34 SPORTS ET LOISIRS			
TOTAL DEPENSES	1 166 273.79	3 050 000.00	2 902 331.64
TOTAL RECETTES			200 000.00
50 Immobilisations corporelles	1 166 273.79	3 050 000.00	2 802 331.64
56 Subventions d'investissements propres			100 000.00
61 Remboursements			200 000.00
6 TRANSPORT			
TOTAL DEPENSES	13 823.70	150 000.00	148 956.00
61 CIRCULATION ROUTIERE			
TOTAL DEPENSES	13 823.70	150 000.00	148 956.00
50 Immobilisations corporelles	13 823.70	150 000.00	148 956.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE			
TOTAL DEPENSES			228 117.35
87 COMBUSTIBLE ET ENERGIE			
TOTAL DEPENSES			228 117.35
56 Subventions d'investissements propres			228 117.35
TOTAL GENERAL			
TOTAL DEPENSES	1 260 997.49	3 260 800.00	3 340 204.99
TOTAL RECETTES			200 000.00
TOTAL INVESTISSEMENTS NETS	1 260 997.49	3 260 800.00	3 140 204.99

Désignation trésorerie	Montant calculé 2020	Montant calculé 2021
Résultat total des comptes de résultats	1 021 744.49	1 619 909.32
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	819 542.25	1 036 542.55
+ Amortissement des prêts et participations du PA	7 500.00	7 500.00
- Augmentation / + diminution des créances	350.28	224 926.82
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	34 787.71	- 17 391.15
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	168 838.00	- 7 134.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	- 58 074.87	77 314.91
+ Augmentation / - diminution des provisions	- 308 205.00	- 409.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	8 711.93	54 448.66
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	3 205.45	2 691.40
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	1 698 400.24	2 998 399.51
+ Remboursement des tiers	0.00	200 000.00
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	0.00	200 000.00
- Immobilisations corporelles	-1 180 097.49	-2 951 287.64
- Subventions d'investissements propres	- 80 900.00	- 388 917.35
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-1 260 997.49	-3 340 204.99
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-1 260 997.49	-3 140 204.99
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-1 260 997.49	-3 140 204.99
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 526 859.90	- 530 139.25
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	- 526 859.90	- 530 139.25
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	- 89 457.15	- 671 944.73
Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	12 799 039.53	12 709 582.38
Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	12 709 582.38	12 037 637.65
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	- 89 457.15	- 671 944.73

ANNEXE 07 : REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune d'Exemple reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

ANNEXE 08 - PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. La dernière réévaluation a eu lieu en 2018.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à 100 000 F, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100 000 F doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

ANNEXE 09 - ETAT DU CAPITAL PROPRE
Commune de Dardagny

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 1^{er} janvier 2021	Augm.	Dimin.	Solde au 31 décembre 2021
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	0.00	0.00	0.00	0.00
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
291	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2920	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
293	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
2930	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
294	Réserve de politique budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2940	Réserve de politique budgétaire (réserve conjonctuelle)	0.00	0.00	0.00	0.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
298	Autres capitaux propres	0.00	138'948.71	138'948.71	0.00
2980	Autres capitaux propres	0.00	138'948.71	138'948.71	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	54'304'926.86	12'442'641.91	10'822'732.59	55'924'836.18
2990	Résultat annuel	961'370.44	11'192'845.17	10'534'306.29	1'619'909.32
2999	Résultats cumulés des années précédentes	53'343'556.42	1'249'796.74	288'426.30	54'304'926.86
29	Total	54'304'926.86	12'581'590.62	10'961'681.30	55'924'836.18

Compte CG - provision pour	Solde au 1.1.2021	Constitution ou augmentation	Utilisations ou dissolutions	Situation au 31.12.2021	Dont part provision à court terme
1) 0220.0.20890.0 - Provision jetons de présence - voyage CM	4'550.00	7'450.00		12'000.00	
2) 9100.0.20590.0 - Impôts communaux - prov. s/ estimé PP	326'200.00	17'500.00		343'700.00	343'700.00
3) 9100.0.20590.1 - Impôts communaux - prov. s/ estimé PM	25'300.00	13'700.00		39'000.00	39'000.00
4) 9100.0.20590.3 - Impôts communaux - prov. fr. perception	34'089.00		6'059.00	28'030.00	28'030.00
5) 9100.0.20890.0 - Prov. Estimation corrections I.S. 2017-2018	75'657.00			75'657.00	
6) 9630.2.20590.2 - Auberge de Dardagny (court terme)	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00
7) 9630.2.20890.2 - Auberge de Dardagny (long terme)	68'000.00		33'000.00	35'000.00	
Total des provisions	566'796.00	71'650.00	72'059.00	566'387.00	443'730.00

Commentaires

1. Provision jetons de présence - voyage CM

But : provision des jetons de présence des conseillers municipaux pour le voyage de fin de législature

2. Provision pour estimation fiscale

But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations

3. Provision pour estimation fiscale

But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes morales dues aux estimations

4. Provision pour frais de perception

But : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont due par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts PP et PM, donnant lieu à une provision. Taux : 3%.

5. Provision estimation des corrections de l'I.S. pour les années 2017 et 2018

But : l'ACG a accepté de modifier la méthode de comptabilisation de l'impôt à la source dès l'exercice 2019. Cette provision au 31.12.21, dont le montant est donné par l'ACG, sert à amortir ce changement de méthode.

6.-7. Provision pour l'Auberge de Dardagny

But : cette provision concerne l'indemnité de départ des gérants de l'auberge de Dardagny pour un montant de Fr. 200'000,- pour 6 ans. Le solde à verser a été scindé en deux comptes : provision à court terme (Fr. 33'000,-) et provision à long terme (Fr. 68'000,-).

ANNEXE 11 - TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Commune : DARDAGNY

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137 000 francs
dont détenu par la commune	0,17 % (soit 11'928 actions sur 7 200 000 actions)	0,07 %	0,36 %
Valeur d'acquisition de la participation	1'230'924 F	65 850 F	500 F
Valeur comptable de la participation	1'503'461 F (dont 740'123 F au PA et 763'338 F au PF)	65 850 F	500 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA,	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+105,0 millions de francs (2020)	+117,3 millions de francs (2020)	- 21'180 francs (1.7.19-30.6.20)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	27'542 millions de francs (2020) dont 1'716 millions de francs de capitaux propres.	4'045 millions de francs (2020) dont 1'825 million de francs de capitaux propres.	1'870'561 francs (06.2020) dont 1'495'166 francs de capitaux propres

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Commune : DARDAGNY

Nom de l'entité	Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin	Groupement intercommunal des Communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres	Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin, Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Fondation intercommunale
Activités et tâches publiques	Créer, développe et exploiter, directement ou indirectement, toute activité des communes de Dardagny et Russin en faveur de la jeunesse, l'enfance et la petite enfance, notamment par la création et l'exploitation de crèches, de jardins d'enfants, de garderies et d'institutions en charge de l'accueil familial à la journée, des cuisines scolaires et de l'accueil parascolaire	Réaliser les tâches de prévention et de lutte contre le feu dévolues aux communes selon la loi sur l'administration des communes et la loi sur la prévention des sinistres et l'intervention des sapeurs-pompiers ainsi que leurs règlements d'application et d'une manière plus générales, il doit veiller au bon fonctionnement de la compagnie	Mettre à la disposition des personnes âgées et handicapées des établissements avec équipement médico-social.
Total du capital	120'000 francs	----	1'107'401 francs
dont détenu par la commune	60'000 francs	----	831'000 francs
Valeur d'acquisition de la participation	60'000 francs	----	PM
Valeur comptable de la participation	22'500 francs	----	PM
Principaux autres détenteurs	Commune de Russin	Commune de Russin	Commune de Satigny pour 1 franc (droit de superficie) Commune de Russin pour 276'400 francs
Participation que détient l'entité en propre	---	----	Résidence Mandement Sàrl (100 % détenu) Résidence La Plaine Sàrl (100 % détenu)
Flux financiers de l'année (commune/entité)	551'903 francs	69'060 francs de charges représentant 77,8 % du total	0 franc
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque immobilier et de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	- 12'647.44 francs (2020) sur un total de charges de 1'058'390.24 francs	Risque de gestion	+ Fr. 391'244.86 (2020) sur un total de charges de Fr. 147'119.35 (hors amort.)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	297'727.19 francs (2020) dont 106'192.62 francs de fortune nette	Aucun actif et passif	8,85 millions de francs (2020), dont Fr. 3'627'221 de fortune nette

ANNEXE 12 - TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Commune de Dardagny

	1) Garantie CAP	2) Garantie loyer Crèche de la Plaine
Nom de l'entité bénéficiaire	CAP Prévoyance	Crèche l'Ô Vive du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin
Propriétaires (les +) importants de cette unité	CAP Prévoyance	Communes de Dardagny et Russin
Typologie du rapport juridique	Garantie d'engagement	Cautionnement solidaire à 50 % avec la commune de Dardagny
Flux financiers de l'année (commune/entité)	CHF 0	CHF 0
Prestations couvertes par la garantie	Garantie proportionnelle	Cautionnement solidaire
Montant de la garantie au 31.12.20	Au 31.12.2020 CHF 4'080'596.11	CHF 13'110.00 sur un total de 26'220.00
Date du vote du CM approuvant la garantie	21 février 2013	26 janvier 2017
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Engagement de prévoyance CHF 3,8 milliard avec un degré de couverture de 81,36 % Risque estimé : faible à moyen	Bail sur 10 ans, échéance 31.12.2027 – Le montant du loyer annuel est de CHF 52'440.00 Bénéfice 2019 de CHF 0,- subvention de la commune de Russin de CHF 173'881.10 Risque estimé : faible

Remarques :

1. Engagements envers la CAP (caisse de pension)

Garantie proportionnelle aux engagements de prévoyance dus à ses assurés actifs et pensionnés et aux engagements qui la concernent, prévus à l'art. 5 al. 3 lettre c et d des statuts de la CAP.

La commune a garanti par délibération du 26.01.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2020).

- Engagements de prévoyance de la commune : CHF 4'080'596.11.
- Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
 - Engagements de prévoyance de l'ACG : CHF 38'714'390.56
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : CHF 14'622'409.76
 - Engagements de prévoyance de la Caisse : CHF 3'789'749'623.37
 - Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : 81,36 %

2. Dans le cadre de l'ouverture dès la rentrée scolaire 2017 de la nouvelle crèche de l'Ô Vive du Groupement intercommunale en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin (GI) et pour éviter au GI de devoir bloquer ce montant sur un compte bancaire, la commune de Dardagny a décidé de se porter garant pour un cautionnement solidaire avec la commune de Russin de la garantie bancaire des locaux de la crèche de la Plaine représentant 6 mois de loyer pour un montant de CHF 26'220.00.

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un GI concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes « n-1 » de la CPI, les comptes de l'année « n » n'étant pas encore audités.

Date Délib	Objet	Crédit brut voté	Dépass. sur crédit	Dép. brutes tot. au 31.12.2020	Dépenses de l'année	Dép. brutes tot. au 31.12.2021	Total recettes au 31.12.2020	Recettes de l'année	Total recettes au 31.12.2021	Amort cumulés au 31.12.2020	Amort. cumulés planifiés 2021	Amort. cumulés au 31.12.2021	Am. sup. cum. au 31.12.2020	Amort. suppl. 2021	Am. sup. cum. au 31.12.2021	Val. comptable au 31.12.2021
1																
10.11.2015	Déplacement route de Challex	750 000.00	0.00	936 114.99	0.00	936 114.99	0.00	0.00	0.00	75 000.00	25 000.00	100 000.00	0.00	0.00	0.00	786 114.99
	Déplacement route de Challex	187 790.69	186 114.99	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	19 950.00	6 650.00	26 600.00	0.00	0.00	0.00	26 600.00
Total 1		937 790.69	186 114.99	936 114.99	0.00	936 114.99	0.00	0.00	0.00	94 950.00	31 650.00	126 600.00	0.00	0.00	0.00	759 514.99
2																
23.02.2016	Camion Sapeurs-pompiers	70 000.00	0.00	64 438.15	0.00	64 438.15	0.00	0.00	0.00	28 000.00	7 000.00	35 000.00	0.00	0.00	0.00	29 438.15
	Camion Sapeurs-pompiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	14 500.00	0.00	14 500.00	3 620.00	1 810.00	5 430.00	0.00	0.00	0.00	9 070.00
Total 2		70 000.00	0.00	64 438.15	0.00	64 438.15	14 500.00	0.00	14 500.00	24 380.00	5 190.00	29 570.00	0.00	0.00	0.00	20 368.15
3																
14.11.2016	Canalisation village de La Plaine	580 000.00	0.00	428 045.05	0.00	428 045.05	0.00	0.00	0.00	77 300.00	19 100.00	96 400.00	0.00	0.00	0.00	331 645.05
	Canalisation village de La Plaine	0.00	144 997.95	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 580.00	5 580.00	0.00	0.00	0.00	5 580.00
Total 3		580 000.00	144 997.95	428 045.05	0.00	428 045.05	0.00	0.00	0.00	77 300.00	13 520.00	90 820.00	0.00	0.00	0.00	337 225.05
4																
21.02.2018	Reconstruction collecteurs eaux pluviale	1 475 000.00	0.00	1 518 056.70	0.00	1 518 056.70	105 260.00	0.00	105 260.00	68 480.00	34 240.00	102 720.00	0.00	0.00	0.00	1 415 336.70
	Reconstruction collecteurs eaux pluviale	43 056.70	43 056.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 130.00	1 130.00	0.00	0.00	0.00	1 130.00
Total 4		1 518 056.70	43 056.70	1 518 056.70	0.00	1 518 056.70	105 260.00	0.00	105 260.00	68 480.00	35 370.00	103 850.00	0.00	0.00	0.00	1 414 206.70
5																
14.11.2016	Dotation grp Jeunesse DY-RU	60 000.00	0.00	60 000.00	0.00	60 000.00	0.00	0.00	0.00	30 000.00	7 500.00	37 500.00	0.00	0.00	0.00	22 500.00
Total 5		60 000.00	0.00	60 000.00	0.00	60 000.00	0.00	0.00	0.00	30 000.00	7 500.00	37 500.00	0.00	0.00	0.00	22 500.00
6																
14.11.2016	Contribution FIDU	55 400.00	0.00	55 400.00	0.00	55 400.00	0.00	0.00	0.00	5 550.00	1 850.00	7 400.00	0.00	0.00	0.00	55 400.00
13.11.2017	Contribution FIDU	59 000.00	0.00	59 000.00	0.00	59 000.00	0.00	0.00	0.00	3 940.00	1 970.00	5 910.00	0.00	0.00	0.00	53 090.00
14.11.2018	Contribution FIDU	75 900.00	0.00	75 900.00	0.00	75 900.00	0.00	0.00	0.00	2 530.00	2 530.00	5 060.00	0.00	0.00	0.00	70 840.00
13.11.2019	Contribution FIDU	80 900.00	0.00	80 900.00	0.00	80 900.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 700.00	2 700.00	0.00	0.00	0.00	78 200.00
11.11.2020	Contribution FIDU	60 800.00	0.00	60 800.00	60 800.00	60 800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	60 800.00
Total 6		332 000.00	0.00	271 200.00	60 800.00	332 000.00	0.00	0.00	0.00	12 020.00	9 050.00	21 070.00	0.00	0.00	0.00	310 930.00
7																
26.01.2017	Réfection du stade	50 000.00	0.00	770 606.05	477 572.95	1 248 179.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 670.00	1 670.00	0.00	0.00	0.00	1 268 791.90
04.09.2018	Réfection du stade	345 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	11 500.00	11 500.00	0.00	0.00	0.00	284 261.50
13.11.2019	Réfection du stade	3 436 000.00	0.00	320 342.35	1 753 985.11	2 074 327.46	200 000.00	0.00	200 000.00	0.00	107 870.00	107 870.00	0.00	0.00	0.00	1 951 428.91
Total 7		3 831 000.00	0.00	1 090 948.40	2 231 558.06	3 322 506.46	200 000.00	0.00	200 000.00	0.00	121 040.00	121 040.00	0.00	0.00	0.00	3 504 482.31
8																
16.12.1993	Assainissement village Dardagny	3 000 000.00	0.00	14 498 834.95	0.00	14 498 834.95	750 000.00	0.00	750 000.00	1 197 000.00		1 197 000.00	1 053 000.00	0.00	1 053 000.00	11 498 834.95
10.09.1996	Assainissement village Dardagny	3 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	720 000.00	0.00	720 000.00	2 171 754.55	15 465.00	2 187 219.55	0.00	0.00	0.00	2 907 219.55
02.02.1998	Assainissement village Dardagny	2 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	540 000.00	0.00	540 000.00	1 187 495.00	38 940.00	1 226 435.00	0.00	0.00	0.00	1 766 435.00
09.02.2000	Assainissement village Dardagny	2 550 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	816 000.00	0.00	816 000.00	1 284 920.00	64 155.00	1 349 075.00	0.00	261 000.00	261 000.00	2 426 075.00
20.01.2003	Assainissement village Dardagny	3 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	720 000.00	0.00	720 000.00	1 522 600.00	108 200.00	1 630 800.00	0.00	0.00	0.00	2 350 800.00
15.03.2006	Assainissement village Dardagny	565 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	251 580.35	0.00	251 580.35	210 366.00	14 722.00	225 088.00	0.00	0.00	0.00	476 668.35
	Assainissement village Dardagny	383 834.95	251 580.35	0.00	0.00	0.00	132 254.60	0.00	132 254.60	114 959.00	19 518.00	134 477.00	0.00	0.00	0.00	266 731.60
	Assainissement village Dardagny	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	214 634.00	0.00	214 634.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	214 634.00
Total 8		14 498 834.95	251 580.35	14 498 834.95	0.00	14 498 834.95	4 144 468.95	0.00	4 144 468.95	7 689 094.55	261 000.00	7 950 094.55	1 053 000.00	261 000.00	1 314 000.00	1 090 271.45
9																
13.05.2003	Esplanade parking parc. 347/1021	330 000.00	0.00	371 162.55	0.00	371 162.55	0.00	0.00	0.00	267 547.45	12 452.55	280 000.00	50 000.00	0.00	50 000.00	41 162.55
	Esplanade parking parc. 347/1021	41 162.55	41 162.55	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	41 162.55		41 162.55	0.00	0.00	0.00	41 162.55
Total 9		371 162.55	41 162.55	371 162.55	0.00	371 162.55	0.00	0.00	0.00	308 710.00	12 452.55	321 162.55	50 000.00	0.00	50 000.00	0.00
11																
27.01.2009	Réfection chemin de la Corniche	1 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	272 595.81	23 590.00	296 185.81	50 000.00	0.00	50 000.00	102 368.00
	Réfection chemin de la Corniche	23 174.19	23 174.19	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 320.00	1 160.00	3 480.00	0.00	0.00	0.00	19 694.19
Total 11		1 023 174.19	23 174.19	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	274 915.81	24 750.00	299 665.81	50 000.00	0.00	50 000.00	122 062.19
12																
15.06.2009	Enterrement lignes aériennes LPL	448 000.00	0.00	400 735.65	0.00	400 735.65	0.00	0.00	0.00	292 200.00	22 400.00	314 600.00	100 000.00	0.00	100 000.00	13 864.35
	Enterrement lignes aériennes LPL	0.00	47 264.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9 460.00	4 730.00	14 190.00	0.00	0.00	0.00	14 190.00
Total 12		448 000.00	47 264.35	400 735.65	0.00	400 735.65	0.00	0.00	0.00	282 740.00	17 670.00	300 410.00	100 000.00	0.00	100 000.00	325.65
13																

Date Délib	Objet	Crédit brut voté	Dépass. sur crédit	Dép. brutes tot. au 31.12.2020	Dépenses de l'année	Dép. brutes tot. au 31.12.2021	Total recettes au 31.12.2020	Recettes de l'année	Total recettes au 31.12.2021	Amort. cumulés au 31.12.2020	Amort. cumulés planifiés 2021	Amort. cumulés au 31.12.2021	Am. sup. cum. au 31.12.2020	Amort. suppl. 2021	Am. sup. cum. au 31.12.2021	Val. comptable au 31.12.2021
14.09.2010	Containers enterrés	1 300 000.00	0.00	1 182 799.70	0.00	1 182 799.70	0.00	0.00	0.00	767 200.30	65 000.00	832 200.30	0.00	0.00	0.00	467 799.70
	Containers enterrés	0.00	117 200.30-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	11 720.00-	10 550.00-	22 270.00-	0.00	0.00	0.00	22 270.00
Total 13		1 300 000.00	117 200.30-	1 182 799.70	0.00	1 182 799.70	0.00	0.00	0.00	755 480.30	54 450.00	809 930.30	0.00	0.00	0.00	490 069.70
14																
12.05.2011	Luminaires stade	421 500.00	0.00	400 735.65	0.00	400 735.65	0.00	0.00	0.00	421 500.00		421 500.00	0.00	0.00	0.00	20 764.35-
	Luminaires stade	0.00	20 764.35-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	20 764.35-		20 764.35-	0.00	0.00	0.00	20 764.35-
Total 14		421 500.00	20 764.35-	400 735.65	0.00	400 735.65	0.00	0.00	0.00	400 735.65	0.00	400 735.65	0.00	0.00	0.00	0.00
15																
18.10.2011	Panneaux photovoltaïque	1 200 000.00	0.00	1 235 183.15	0.00	1 235 183.15	0.00	0.00	0.00	504 816.85	60 000.00	564 816.85	0.00	0.00	0.00	635 183.15
	Panneaux photovoltaïque	35 183.15	35 183.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3 520.00	1 760.00	5 280.00	0.00	0.00	0.00	5 280.00-
Total 15		1 235 183.15	35 183.15	1 235 183.15	0.00	1 235 183.15	0.00	0.00	0.00	508 336.85	61 760.00	570 096.85	0.00	0.00	0.00	629 903.15
16																
18.03.2013	PNI CFF Donzelle	165 000.00	0.00	596 864.50	0.00	596 864.50	0.00	0.00	0.00	165 000.00		165 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
25.05.2014	PNI CFF Donzelle	1 670 300.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	825 925.50	35 930.00	861 855.50	0.00	0.00	0.00	358 864.50
	PNI CFF Donzelle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	588 000.00	0.00	588 000.00	39 200.00-	19 600.00-	58 800.00-	0.00	0.00	0.00	315 240.00-
	PNI CFF Donzelle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	49 000.00	0.00	49 000.00	1 630.00-	1 630.00-	3 260.00-	0.00	0.00	0.00	0.00
	PNI CFF Donzelle	0.00	39 221.60-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 710.00-	1 710.00-	0.00	0.00	0.00	1 710.00-
Total 16		1 835 300.00	39 221.60-	596 864.50	0.00	596 864.50	637 000.00	0.00	637 000.00	950 095.50	12 990.00	963 085.50	0.00	0.00	0.00	41 914.50
19																
31.12.2019	Convention Plage de la Plaine	100 000.00	0.00	0.00	100 000.00	100 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10 000.00	10 000.00	0.00	0.00	0.00	90 000.00
Total 19		100 000.00	0.00	0.00	100 000.00	100 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10 000.00	10 000.00	0.00	0.00	0.00	90 000.00
20																
14.05.2019	Parcelle 438 - Salle polyvalente	587 400.00	0.00	587 400.00	0.00	587 400.00	0.00	0.00	0.00	39 160.00	19 580.00	58 740.00	0.00	0.00	0.00	528 660.00
Total 20		587 400.00	0.00	587 400.00	0.00	587 400.00	0.00	0.00	0.00	39 160.00	19 580.00	58 740.00	0.00	0.00	0.00	528 660.00
21																
14.05.2019	Parcelle 695 - Local voirie LP	312 185.00	0.00	312 185.00	0.00	312 185.00	0.00	0.00	0.00	20 820.00	10 410.00	31 230.00	0.00	0.00	0.00	280 955.00
Total 21		312 185.00	0.00	312 185.00	0.00	312 185.00	0.00	0.00	0.00	20 820.00	10 410.00	31 230.00	0.00	0.00	0.00	280 955.00
22																
14.05.2019	Parcelle 633-655 - Esplanade	83 632.25	0.00	83 632.25	0.00	83 632.25	0.00	0.00	0.00	5 580.00	0.00	5 580.00	78 052.25	0.00	78 052.25	0.00
Total 22		83 632.25	0.00	83 632.25	0.00	83 632.25	0.00	0.00	0.00	5 580.00	0.00	5 580.00	78 052.25	0.00	78 052.25	0.00
23																
14.05.2019	Parcelle 583 - Route Challex virage	199 905.00	0.00	199 905.00	0.00	199 905.00	0.00	0.00	0.00	13 320.00	6 660.00	19 980.00	0.00	0.00	0.00	179 925.00
Total 23		199 905.00	0.00	199 905.00	0.00	199 905.00	0.00	0.00	0.00	13 320.00	6 660.00	19 980.00	0.00	0.00	0.00	179 925.00
24																
07.09.2020	Rampe piétonnière CFF	530 000.00	0.00	79 731.39	381 396.18	461 127.57	0.00	0.00	0.00	0.00	53 000.00	53 000.00	0.00	0.00	0.00	408 127.57
Total 24		530 000.00	0.00	79 731.39	381 396.18	461 127.57	0.00	0.00	0.00	0.00	53 000.00	53 000.00	0.00	0.00	0.00	408 127.57
25																
12.10.2020	Réfection chemin du Rail	150 000.00	0.00	13 823.70	148 956.00	162 779.70	0.00	0.00	0.00	0.00	15 000.00	15 000.00	0.00	0.00	0.00	147 779.70
Total 25		150 000.00	0.00	13 823.70	148 956.00	162 779.70	0.00	0.00	0.00	0.00	15 000.00	15 000.00	0.00	0.00	0.00	147 779.70
26																
11.11.2020	Parcelle CFF n° 1300	45 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total 26		45 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
27																
02.09.2021	Réparation toit CHAD	904 000.00	0.00	0.00	228 117.35	228 117.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	228 117.35
Total 27		904 000.00	0.00	0.00	228 117.35	228 117.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	228 117.35
TOTAL		31 374 124.48	210 823.38	24 019 611.78	3 150 827.59	27 170 439.37	5 101 228.95	0.00	5 101 228.95	11 556 118.66	783 042.55	12 339 161.21	1 331 052.25	261 000.00	1 592 052.25	10 607 338.46

ANNEXE 14 - EXPLICATION SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS >5 ANS

Commune de Dardagny

Au 31.12.2021, il n'existe aucun crédit d'engagement ouvert depuis plus de cinq ans et non encore clôturés.

ANNEXE 15 - INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Commune de Dardagny

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'Exécutif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposé à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est important, car un faible nombre de contribuable crée une grande partie des revenus.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Toutefois, les disponibilités sont actuellement suffisantes afin d'éviter l'emprunt.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne est en train de se mettre en place. Les processus suivants sont ou vont être mis en place :

- Achats
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture et informations financières
- Subventions
- Taxes
- Salaires
- Locations
- Social
- Cimetière
- Gérance
- Communication / événementiel
- Urbanisme
- Votations
- Gestion des débiteurs

Ces processus ont été établis sur la base du "Guide du système de contrôle interne des communes genevoises" mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

ANNEXE 15A - INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES COVID-19

Commune de Dardagny

Impact de la crise sanitaire (coronavirus) sur les comptes 2021

1. Historique

En février 2020, les premiers cas de coronavirus sont apparus en Suisse et l'épidémie s'est propagée rapidement sur tout le territoire. Au vu de l'accélération de la propagation du virus, le Conseil fédéral a déclaré en mars la situation extraordinaire et a annoncé des mesures de protection de la population (interdiction générale des manifestations, fermeture de tous les magasins à l'exception des points de vente de denrées alimentaires et de biens de consommation courante, etc.). Le 16 mars 2020, le Conseil d'Etat a invoqué l'état de nécessité dans le canton de Genève et renforcé les mesures contre la propagation du virus.

Ce virus a eu des répercussions sanitaires dramatiques pour la population (décès, maladies graves, saturation des hôpitaux). Il a également des conséquences sur l'économie. Pour atténuer celles-ci, des mesures ont été prises par les collectivités publiques afin d'éviter notamment les licenciements et de sauvegarder les emplois. Différentes mesures d'aides sociales ont également été mises en place.

Ces événements ont eu une incidence significative sur les comptes annuels 2020 de la commune. L'évaluation de l'impact de cette crise sanitaire dans les comptes 2020 est difficilement mesurable. Toutefois, une estimation a été établie de la manière suivante.

2. Impacts sur les comptes 2021 – Estimation

Prestation de vieillesse, plan de solidarité (fonction 5350) - charges

Budget 2021 :	Fr. 10'000,00
Comptes 2021 :	<u>Fr. 18'253.40</u>
Dépassement :	Fr. 8'253.40

La mairie a distribué des bons d'une valeur de Fr. 20,- aux ménages de la commune. Montant total des bons remboursés aux entreprises communales en 2021 : Fr. 7'440.00.

Gestion des déchets (fonction 7300) - charges

Budget 2021 :	Fr. 160'000.00
Comptes 2021 :	<u>Fr. 151'935.85</u>
Economie :	Fr. 8'064.15

La mairie a renoncé à encaisser la taxe poubelle pour l'année 2021. Montant total concerné : Fr. 6'682.50.

Biens-fonds du patrimoine financier (fonction 963) - produits

Budget 2021 :	Fr. 1'235'070.00
Comptes 2021 :	<u>Fr. 1'206'010.85</u>
Insuffisance :	-Fr. 29'059.15

La mairie a renoncé à encaisser une partie des loyers de l'auberge de Dardagny et du tea-room pendant les périodes confinées. Montants non encaissés : Fr. 19'425.00

L'estimation des éléments suivants est exclue de cette annexe, car ceux-ci ne sont ni quantifiables, ni objectivables :

- La fiscalité (PP et PM) : la crise a eu un effet sur la fiscalité communale tant sur les personnes physiques que morales. Toutefois, il n'est pas possible d'estimer cette partie d'une manière fiable.
- Les heures payées mais non travaillées par les employés.
- L'éventuelle baisse de productivité.

Conclusion

En conclusion, l'impact de la crise sanitaire liée au coronavirus sur les comptes communaux 2021 est estimé à – Fr 33'547.50. Ce chiffre ne tient pas compte de l'impact sur la fiscalité communale.

DEGAUTO. Degré d'autofinancement

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	435.38	569.41	146.61	84.83	309.06

Valeurs indicatives

Plus grand que 100 : Haute conjoncture
Plus grand que 80 : Cas normal
Plus petit que 80 : Récession

Définition

Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net

Remarque 1

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette.

Remarque 2

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens.

DETBARE. Dette brute par rapport aux revenus

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	108.36	134.70	124.90	99.76	116.93

Valeurs indicatives

Plus grand que 200 : Critique
Plus grand que 150 : Mauvais
Plus grand que 100 : Moyen
Plus grand que 50 : Bon
Plus petit que 50 : Très bon

Définition

La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants

Remarque 1

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

DETNETHA. Dette nette en francs par habitant

N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	22,777.80-	23,616.72-	24,173.68-	23,917.77-	23,621.49-

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net
Plus petit que 1000 : Endettement faible
Plus petit que 2500 : Endettement moyen
Plus petit que 5000 : Endettement important
Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important

Définition

Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant

Remarque 1

1861 habitants au 31.12.2020

Remarque 2

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre. Une valeur négative représente une situation de patrimoine net, les actifs du patrimoine financier étant supérieurs aux engagements envers des tiers.

PCHINTN. Part des charges d'intérêts nets						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	1.59	1.91	1.79	1.27	1.64
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 4 : Bon Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais					
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants					
Remarque 1	La part des charges d'intérêts exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêt. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre budgétaire est élevée.					
PROPINV. Proportion des investissements						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	25.37	8.22	21.95	40.59	24.03
Valeurs indicatives	Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé					
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées					
Remarque 1	La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.					
PSERVEDET. Part du service de la dette						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	8.58	11.30	11.14	11.62	10.66
Valeurs indicatives	Plus petit que 5 : Charge faible Plus petit que 15 : Charge acceptable Plus grand ou égal à 15 : Charge forte					
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants					
Remarque 1	Ce ratio donne des informations quant au fait de savoir dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements (= service de la dette) grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manoeuvre budgétaire qui s'amenuise.					

TXAUTOF. Taux d'autofinancement						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	44.47	30.89	28.87	35.22	34.86
Valeurs indicatives	Plus grand ou égal à 20 : Bon Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais					
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants					
Remarque 1	Ce ratio indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.					
TXENDNET. Taux endettement net						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	713.58-	964.22-	1,051.47-	891.46-	905.18-
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 100 : Bon Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais					
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux					

Fonc.	Désignation fonction	Nat.	Désignation nature	Budget	Comptes	Ecart +	justificatif
34	SPORTS ET LOISIRS	36	Charges de transfert	41 900.00	43 086.50	1 186.50	Subvention centres aérés jeunesse
54	FAMILLE ET JEUNESSE	31	Charges de biens et services	42 750.00	53 840.15	11 090.15	Accueil familial de jour / FASE
61	CIRCULATION ROUTIERE	31	Charges de biens et services	196 360.00	210 318.14	13 958.14	Honoraires Citec et AJS ingénieurs
72	TRAITEMENT EAUX USEES	38	Charges extraordinaires	0.00	261 000.00	261 000.00	Amortis. complémentaires assainissement
91	IMPOTS	36	Charges de transfert	0.00	122 395.08	122 395.08	Impôts communaux - transfert comptes (02200)
92	CONVENTIONS FISCALES	36	Charges de transfert	205 500.00	226 929.00	21 429.00	Compensation financières aux communes françaises
			TOTAL CREDITS SUPPLEMENTAIRES			431 058.87	